



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Qui est
le MARÉCHAL CLABEL,
une légende toulousaine ?

SANS-GARDE. Jean Jaurès est à l'odonymie, l'étude du nom des rues, ce qu'est le café des sports à la bistrologie : un classique ! Pratiquement chaque ville française lui a dédié une rue, un boulevard ou une allée. Mais il n'y a qu'à Toulouse que vous trouverez la trace du maréchal Clabel. Et encore...

Au hasard d'un trajet dans le quartier des Terrasses ou d'une prospection immobilière, votre GPS ou l'agence en ligne à qui vous avez décidé de faire confiance pourraient vous envoyer faire un tour par le chemin du maréchal Clabel. Pourtant, si vous demandez votre route à un passant, il aura certainement bien du mal à vous orienter. Parions même qu'il n'aura jamais entendu parler de ce singulier personnage. Jusque-là, rien de bien extraordinaire. Ce n'est pas le premier maréchal dont on a oublié les faits d'armes qui lui ont valu la gloire de la plus haute distinction militaire nationale.

Mais qui est donc cet insigne dignitaire dont seul un petit chemin, dans un quartier résidentiel de la Ville rose, honore la mémoire ? Un seigneur local récompensé par un roi capétien après une énième croisade ou un siège victorieux ? Un obscur et intrigant marquis ayant obtenu les faveurs d'un Bourbon ? L'absence de particule laisserait plutôt envisager, de prime abord, d'un titre reçu sous le Premier Empire ou pendant la période républicaine.

Profitant de l'imminence du Bac, nous interrogeons, au pied de la basilique Saint-Sernin, des lycéens du centre-ville. En pleine période de révision, aucun détail du programme d'histoire ne devrait leur échapper. « On n'en a jamais entendu parler ! », répond en chœur le groupe d'adolescents. Interrompant sa partie de cartes, l'un d'entre eux dégaine son téléphone portable : « On peut chercher si vous voulez ! » Mais la tentative restera vaine. Sur Internet ou à la bibliothèque, aucun auteur ne s'est aventuré à écrire la biographie du personnage. Il faudra encore quelques essais pour trouver enfin



une passante qui a « déjà entendu le nom », même si elle ne sait pas qui c'est.

Et pour cause, malgré son titre, le dénommé Clabel n'est mentionné dans aucun livre d'Histoire. Décidés à combler cette lacune, nous nous rendons au chemin du même nom. Sur place, l'évocation du maréchal fait sourire le voisinage. « C'est une confusion que font les gens. "Mal label" vient de l'occitan et veut dire "mal fermé", ou "mal pavé" selon les traductions. Mais certaines personnes prennent l'élément "Mal" pour l'abréviation de maréchal. Je trouve cela cocasse, ça glorifie quelqu'un qui n'existe pas ! » s'amuse Germaine, qui habite la rue depuis 62 ans. S'il a bien existé un Mal. De Foix et un Mal. De Crèvecœur, le Mal. Clabel, lui, n'est qu'une invention digne d'entrer au panthéon des malentendus. Il pourrait alors y prendre la tête d'un état-major fantaisiste, secondé par les très montagnards colonels Du Somport et Du Tourmalet.

Nicolas Belaubre

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
L'HÔPITAL MILITANT
SE TOURNE
VERS L'EXTERNALISATION

Politique p.13
FUSION
DES RÉGIONS :
ON REFAIT LE MATCH ?

Déprogrammons L'OBSOLESCENCE

L'hebdo sous garantie



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 07 > 13 JUIN 2018 · N° 792

R 29141 - 0792 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE POMME ...

qui nous prend pour des poires



Il y a deux écoles. Ceux qui ne voient que par Apple et ceux qui ne veulent pas en entendre parler. Personnellement, je fais partie de la seconde catégorie. Prenons pour seul exemple les téléphones portables : j'assimile leurs propriétaires à des pseudo prisonniers. Cette marque est parvenue à concevoir un monde à part, d'où l'on ne peut pas s'échapper.

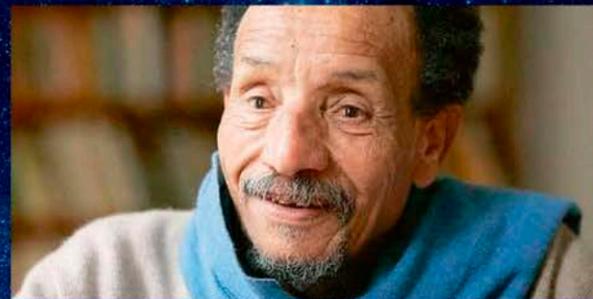
D'abord parce que les appareillages annexes, comme les chargeurs et autres écouteurs, sont propres à l'iPhone et donc incompatibles avec les autres marques. Et même, au sein d'Apple, d'un téléphone à l'autre, ils ne sont plus adaptables. Dommage pour les fidèles qui pensaient au moins pouvoir les utiliser en restant chez iPhone. Et le principe est le même pour les applications, développées spécialement pour et par Apple. Elles non plus ne sont pas téléchargeables sur tous les téléphones de la firme : depuis la sortie de l'iPhone 5S, plus de 180 000 applications ne sont plus compatibles avec les systèmes d'exploitation précédents. Bref, la marque à la pomme a trouvé le moyen de pousser continuellement à la consommation, même ses plus fidèles défenseurs, en rendant ses propres appareils obsolètes.

Sans oublier que le géant américain a, sous couvert de vouloir protéger les batteries, officiellement reconnu avoir bridé les performances des iPhone 6, 6S et 7 avec une mise à jour système. Persuadés que leurs appareils étaient devenus défectueux, beaucoup ont acheté un nouveau téléphone alors qu'il aurait suffi de changer la batterie pour réinitialiser les systèmes. Mais ça, ils se sont bien gardés de le dire... Consommation, quand tu nous tiens !



Emmanuel, 40 ans, ingénieur

DIMANCHE 17 JUIN 2018
LE CORUM | MONTPELLIER



SOUS L'ÉGIDE DE PIERRE RABHI

Président du colloque, paysan, philosophe, écrivain et conférencier international
"Peut-on changer de paradigme?"



MARGAUX BOUNINE
Jeune néo-rurale en construction
d'une ferme agro-écologique
"En route pour le monde de
Demain"



Dr OLIVIER SOULIER
Médecin homéopathe, acupuncteur,
conférencier international, écrivain et
chercheur
"Soigner l'homme, Sauver la
Terre"



RAPHAËL COLICCI
Agriculteur et thérapeute
"Santé et Sagesse de
la Terre"



Dr HERVE JANECEK
Vétérinaire, biologiste, physiologiste,
conférencier international
"Médecine de l'Energie: nouvelle
approche du Vivant"



Pr JEAN-YVES LELOUP
Docteur en philosophie et psychologie,
professeur en théologie, écrivain et
conférencier international
"Quel transhumanisme?
Science, Philosophie, Philocalie"



Dr NADINE SCHUSTER
Médiatrice du Colloque,
Médecin homéopathe, chercheur,
écrivain et conférencière
"Médecine Quantique: une
nouvelle dimension de la Santé"

**BILLETTS EN LIGNE EN
PREVENTE A 50€**

www.weezevent.com/la-sante-de-demain-colloque-2018

2ÈME ÉDITION COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA SANTÉ DE DEMAIN
PRÉSIDENT DU COLLOQUE: **PIERRE RABHI** - MÉDIATRICE: **NADINE SCHUSTER**

COUP DE LA PANNE. On a beau savoir qu'il y a entourloupe, difficile de s'offusquer vraiment d'une ruse dont on ne comprend que trop bien les motivations. Jusqu'à très récemment, l'obsolescence programmée souffrait ainsi d'une sorte d'impunité. Mais devant l'urgence écologique, la société invite désormais les industriels à plus de responsabilités. Le législateur s'est emparé du sujet et les initiatives fleurissent, à l'image de ce label que vient de lancer une start-up toulousaine. Entre Cafés Bricol' et sites de pièces détachées, bienvenue chez ceux qui souhaitent longue vie à nos objets.



It

DÉPROGR l'obsolescence

L'enfer est, dit-on, pavé de bonnes intentions. En tout cas, quand Bernard London, courtier en immobilier new-yorkais théorisa en 1932 une obsolescence légale et planifiée, le but n'était pas de tromper les gens sur la marchandise mais de relancer la consommation. «À l'époque, on jugeait le concept positif. C'était quelque chose d'assumé dont le but était de sortir de la grande dépression», souligne Patrick Libaert, président du groupe de travail sur l'obsolescence programmée du think tank La Fabrique Écologique. C'est plus tard, dans les années 1950, qu'un designer industriel, Clifford Brooks Stevens, se réappropria le terme et lui conféra un aspect vicié. Il s'agissait pour lui «d'inculquer à l'acheteur le désir de posséder quelque chose d'un peu plus récent, un peu meilleur et un peu plus tôt que ce qui est nécessaire». Une stratégie largement éprouvée encore aujourd'hui.

Depuis, l'obsolescence programmée subsiste dans l'opinion publique comme un phénomène dont les citoyens ont conscience mais dont on ne cerne pas très bien les contours. « On le présente souvent comme un

complot ourdi par des entreprises qui sabotent sciemment leurs produits, mais ces cas sont rarissimes », rappelle Thierry Libaert. Deux exemples ont marqué les esprits : ceux des fabricants d'ampoules qui se sont entendus en 1924 pour réduire la robustesse des filaments, et des bas nylon Dupont rendus plus friables dans les années 1940.

« Les consommateurs ont leur part de responsabilité »

« Aujourd'hui, la réalité de l'obsolescence programmée réside plus dans la possibilité de réparation d'un produit que dans sa durée de vie », poursuit l'expert. Depuis 2010, le sujet est en tout cas devenu un problème public et une

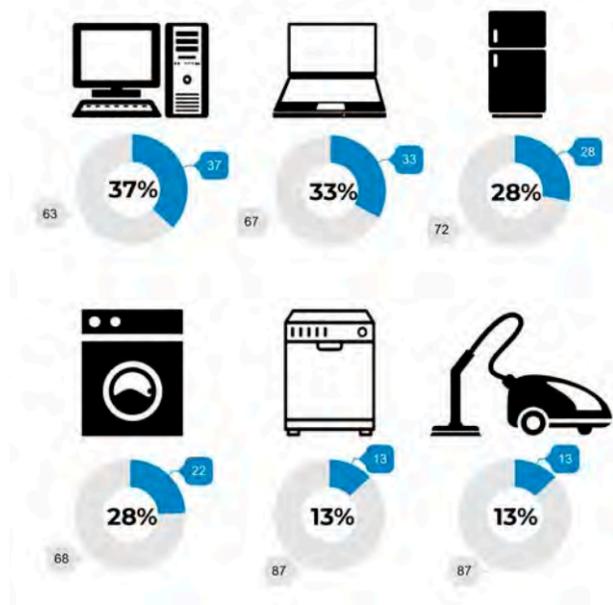
loi a vu le jour en 2015 pour le définir et en faire un délit. L'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP), constituée la même année, est à l'origine des deux premières plaintes, contre Apple et contre la marque d'imprimantes Epson. « Les procédures sont en cours, mais le fait que des procureurs se soient saisis des cas, et surtout qu'Apple ait reconnu ce qu'on lui reprochait, sont déjà des avancées », lance Laetitia Vasseur, cofondatrice de HOP. Outre l'évident gâchis écologique, cette dernière insiste surtout sur les conséquences sociales de l'obsolescence : « Non seulement les produits de moins bonne qualité sont réservés aux plus démunis, mais ils doivent en acquérir plus souvent et donc perdent en pouvoir d'achat. C'est une double peine. »



LES PRODUITS LES PLUS TOUCHÉS PAR L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE SELON LES SONDÉS



POURCENTAGE D'APPAREILS EN PANNE APRÈS 3 ANS D'UTILISATION



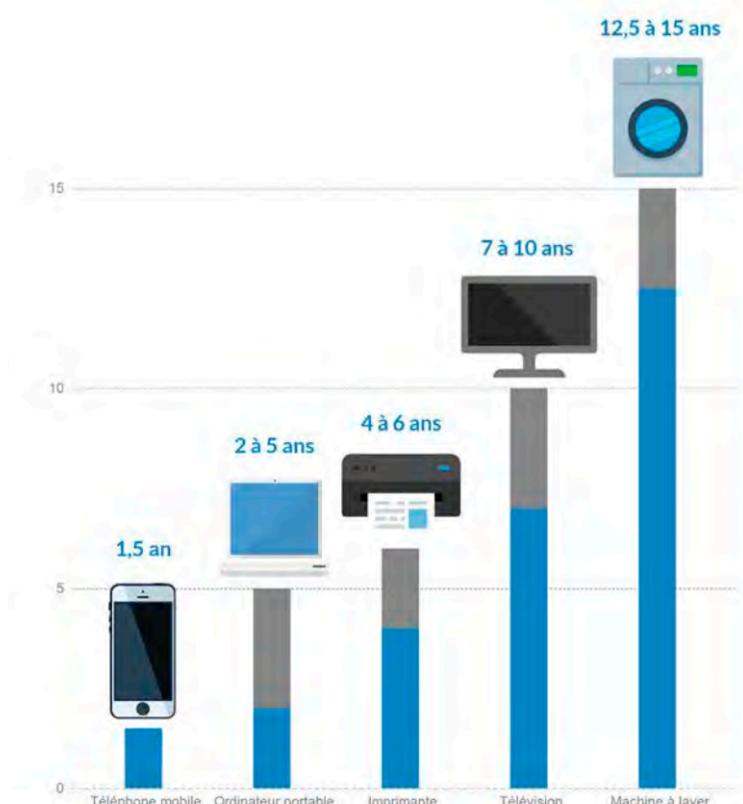
AMMONS

L'association travaille ainsi auprès des industriels pour les inciter à des pratiques plus vertueuses. Elle a aussi obtenu que l'affichage de la durabilité des produits soit obligatoire dès 2020. « Les choses vont dans le bon sens mais certains estiment encore que cela ne sert à rien de concevoir des objets durables puisque les gens ont toujours envie de nouveauté. C'est ce que l'on appelle l'obsolescence psychologique. Les consommateurs ont donc leur part de responsabilité, c'est à eux de montrer qu'ils sont prêts à payer plus cher pour une meilleure qualité. Tout est une question de confiance réciproque à retrouver », assure Thierry Libaert.

« L'obsolescence programmée réside plus dans la possibilité de réparation d'un produit »

Nicolas Mathé

LA DURÉE DE VIE MOYENNE DE NOS OBJETS



Sources : 60 millions de consommateurs, sondage Opinionway de Février 2016, Ademe et ONG Earth Hour/ WWF

DÉPANNAGE sur le zinc

TUTO. Ces dernières années, les Cafés Bricol' se sont multipliés dans les métropoles comme dans les petites communes. Celui de l'association Graine de Flourens, un des premiers à avoir vu le jour autour de Toulouse, réunit chaque trimestre objets cassés et réparateurs chevronnés ou amateurs. Dans une belle ambiance de comptoir.

It



«

Ma tondeuse à gazon s'arrête quand ça lui chante! Alors, avant de lui taper dessus, je me suis dit que je passeraï au Café Bricol'!», lance Christine, en déboulant dans la salle des fêtes de Flourens. C'est ici que se tient, quatre vendredis soirs par an, l'atelier de bricolage de l'association Graine de Flourens, qui y encourage les gestes écocitoyens. À l'accueil, son fondateur Joseph Gonzales dirige ceux qui apportent un objet en panne vers le bricoleur qui sera le plus à même de le réparer. «Mais l'utilisateur aussi doit mettre la main à la patte ! C'est une soirée pour s'entraider», précise-t-il.

Sur ce, arrive Robert, qui a toujours quelque chose qui cloche. Aujourd'hui, son taille-haie fait des siennes, s'arrêtant dès qu'il est positionné à la verticale : «J'ai eu beau le démonter entièrement, pas moyen d'en trouver la raison. Je viens ici parce que la mécanique, ce n'est pas mon truc, je fais plutôt dans le gros œuvre.» Il ne faut pas deux minutes à Joseph Gonzales pour s'apercevoir que le câble d'alimentation de la machine est sectionné à sa base: la réparation ne nécessitera qu'une pince coupante et un peu de ruban adhésif. «Je ferai ça à la maison, merci beaucoup!», s'exclame le sexagénaire en repartant aussitôt, taille-haie sous le bras.

Avertis de la tenue de cet atelier par l'agenda participatif en ligne Démosphère, Guillaume, Anne-Claire

« Cela rend de l'autonomie aux consommateurs. »

et leurs deux enfants sont venus de la commune voisine d'Aigrefeuille pour faire ausculter un aspirateur qui ne donne plus signe de vie. «Il n'a même pas cinq ans... Et en ce moment, nous n'avons pas les moyens de le faire réparer ou de nous en acheter un neuf», explique-t-elle. On fait un peu de place sur les deux tables mélaminées qui tiennent lieu d'établi et trois bricoleurs se penchent sur l'appareil inerte. Un testeur de tension sur les circuits imprimés révèle alors un faux contact dont le fer à souder de Géraldine vient facilement à bout. Ingénieure passionnée de mécanique, cette dernière donne volontiers quelques heures supplémentaires au Café Bricol' : «La plupart du temps, on détecte la panne. On arrive à réparer plus d'une fois sur deux. Après, quand il faut changer une pièce, on peut recommander des fournisseurs qui pratiquent des tarifs raisonnables... et ils sont rares.»

Les bricoleurs s'échangent ainsi leurs bonnes adresses et forment un réseau qui s'étend au fur et à mesure de la naissance de nouveaux cafés. Il en existe plus

d'une douzaine en région toulousaine: «Le concept a explosé. S'il y a encore trois ans, il fallait l'expliquer aux gens, aujourd'hui, tout le monde le connaît», confirme Annie Ramart, psychotérapeute, à l'initiative de celui de Flourens. C'est au sein du collectif Toulouse en transition qu'elle a découvert cette manière conviviale de lutter contre l'obsolescence programmée, avant de l'importer près de chez elle en 2015. «Le but est pédagogique, c'est de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse d'apprendre à démonter un objet ou à y repérer les pannes. Cela rend de l'autonomie aux consommateurs.» L'autre intérêt du Café Bricol' est qu'il réunit les gens. «D'ailleurs ici, on préfère dire "relier" que "réparer" ! Ensemble, on est plus forts!», poursuit Annie Ramart. Des voisins qui ne se croisent jamais, passionnés ou amateurs, de toutes les générations et de toutes classes sociales. Roger, par exemple, a largement les moyens de remplacer son réveil multifonctions. Mais il a commandé le bon composant électronique et profite des outils du café pour le changer. Retraité



© Philippe Salvador / JT

d'une brillante carrière dans le BTP, il se désole du comportement qu'il observe chez ses enfants : « Ils jettent tout ! Ils gaspillent ! C'est ma faute, je les ai trop gâtés, je les ai habitués à ne manquer de rien. Né dans une famille modeste, je connais pourtant bien la valeur des choses. »

Derrière lui, affichée sur le mur, une feuille plastifiée indique la durée de vie moyenne des principaux appareils ménagers :

« Ici, on préfère dire "relier" que "réparer" ! Ensemble, on est plus fort ! »

7 ans pour une télévision, 15 pour un lave-linge et jusqu'à 70 000 heures pour un tube néon. Les vélos, spécialité de Jérôme, ont quant à eux une espérance de vie très variable : « Ceux qui coûtent moins de 100 euros

sont très difficiles à réparer. Ils sont conçus avec des matériaux bon marché et j'ai toujours peur d'en casser une pièce. » Ce qui ne lui est pas encore arrivé ce soir. Au bout de deux heures, les portes du Café Bricol' se referment. Comme après une retransmission sportive, chacun refaisant le match de ses réparations. En tout, une bonne dizaine d'objets ont pu trouver une seconde vie.

Philippe Salvador ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

LA LOI pour faire durer

OBLIGATION. Premier pays européen à pénaliser l'obsolescence programmée, la France fait figure de précurseur et a opté pour une lutte législative. D'autres ont choisi un modèle différent pour contraindre les constructeurs à produire durable. Pascal Durand, eurodéputé EELV, s'en inspire et propose d'aller plus loin dans l'Hexagone, voire en Europe.

« En France, le législateur a fait le choix de lutter spécifiquement contre l'obsolescence programmée en la qualifiant de délit passible d'une amende de 30 000 euros », précise Pascal Durand, eurodéputé EELV, auteur du rapport du Parlement européen "Une durée de vie plus longue des produits : avantages pour les consommateurs et les entreprises". La loi interdit donc « l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement ».

N'existant aucun texte au niveau communautaire qui répond à cette problématique, chaque État membre peut mener, comme il l'entend, son propre combat contre l'obsolescence programmée. Ainsi, la Belgique, comme la France, s'appuie sur l'information aux consommateurs et la législation puisqu'elle « a été pionnière avec l'adoption, en février 2012, d'une résolution du Sénat pour lutter contre l'obsolescence programmée des produits liés à l'énergie », note Pascal Durand.

La Suède a opté pour l'allongement de la durée de garantie légale sur les produits à trois ans et le soutien à la réparation au travers d'une TVA réduite. Pour l'eurodéputé, il s'agit du pays le plus avancé en Europe car il a bien compris que le problème ne se résumait pas à la défectuosité consciemment planifiée des produits : « L'une des facettes majeures de l'obsolescence programmée ne réside pas tant dans la durée de vie effective des produits, que dans les difficultés, voire l'impossibilité de les faire réparer, comme c'est le cas avec les produits Apple. » Dans son rapport, l'écologiste rappelle que la remise en état est un droit et propose plusieurs actions concrètes pour le garantir, notamment celles de rendre obligatoire la possibilité technique ou logicielle de réparation chez un indépendant, d'afficher la durée de disponibilité des pièces détachées des produits, de délivrer les notices et modes d'emploi au moment de l'achat ou d'imposer aux vendeurs de fournir les pièces détachées essentielles au bon fonctionnement du bien, à un prix et à un délai raisonnable.

Pascal Durand évoque également la possibilité de mettre en place un label d'excellence volontaire, comme c'est le cas en Autriche. La durée escomptée d'usage deviendrait ainsi un élément primordial pour la prise de décision des consommateurs dans l'acquisition d'un produit. Elle permettrait de relativiser le seul signal prix car ce dernier ne prend pas en considération la durabilité et le coût à l'usage.

Pour l'heure, la Commission européenne n'a pas encore proposé de texte législatif visant stricto sensu la lutte contre l'obsolescence programmée. Mais la directive Ecodesign, votée en 2009, est actuellement évaluée au Parlement, « notamment pour valider certains critères comme l'efficacité des ressources-durabilité, la robustesse, la réparabilité, ou la réutilisation-recyclabilité », précise Pascal Durand. La coopération pour la protection des consommateurs doit également entrer en vigueur en 2020 et permettra à la Commission de coordonner des actions entre autorités nationales, lorsque les fraudes ont une dimension européenne.

Séverine Sarrat ✍

PASCAL DURAND

> Cofondateur d'Europe Écologie qu'il quitte en 2013, il est aujourd'hui député européen, dans le groupe des Verts-Alliance libre européenne.



Jt



Un label conçu POUR DURER

« Mis à part la marque, le prix et le discours du vendeur, on n'a pas beaucoup d'indications sur la qualité d'un produit », déplore Florent Preguesuelo, cofondateur d'Ethikis, une jeune pousse toulousaine qui lance Longtime, le premier label européen contre l'obsolescence programmée. Celui-ci fonctionne sur la base du volontariat du fabricant qui se soumet à un audit effectué par un organisme indépendant. Si son produit satisfait les critères, il a le droit d'y apposer le logo du label et de communiquer sur ce dernier auprès du grand public : « Il valorise ainsi son savoir-faire, expose ses méthodes de travail et montre qu'il respecte ses engagements de qualité ». Robustesse, conditions de garantie, service après-vente... 40 facteurs sont pris en compte,

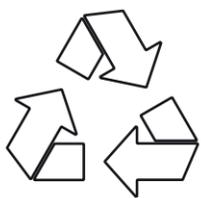
« On s'assure notamment que, s'il tombe en panne, on pourra le réparer en vérifiant le coût et la disponibilité des pièces détachées. »

Certaines pratiques sont réhivitoires à l'obtention du label, comme l'utilisation de vis spéciales ou de soudures qui empêcheraient le démontage, ou l'obligation de rapporter l'emballage d'origine pour faire jouer une garantie. « Nous souhaitons également que cette dernière soit cessible à la revente du produit », assure Florent Preguesuelo. Ethikis est à la recherche de quatre appareils pilotes afin de tester son outil en grandeur nature, avant de le présenter à la fin de l'année aux fabricants européens.

Philippe Salvador
ethikis.com



Jt



CONSOMMER autrement

L'association de protection de l'environnement Zero Waste France a lancé en début d'année le défi "Rien de neuf?". Le principe est simple: changer ses habitudes en évitant systématiquement la consommation de produits neufs. Un challenge qui n'inclut évidemment pas la nourriture et les cosmétiques. La location, la mutualisation ou l'achat d'occasion sont des moyens efficaces pour allonger la durée de vie des équipements. De nouveaux modes de consommation à la portée de tous.

riendeneuf.org



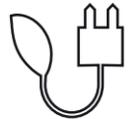
Réparer, C'EST FACILE !

Telle est la devise de Spareka. Une plateforme qui lutte contre l'obsolescence programmée en distillant des conseils pour remettre en état soi-même son électroménager. Le site Internet regroupe des tutoriels, des vidéos et un espace communautaire, le tout pour identifier son problème et apprendre à le régler facilement. Il propose également un large catalogue de pièces détachées pour remplacer à domicile celles étant défectueuses. Plus la peine de se débarrasser de son matériel au moindre pépin.



spareka.fr

Conseils de QUALITÉ



Produitsdurables.fr est une plateforme mise en place par le site commentreparer.com et l'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP). Elle permet à la fois de recommander des produits durables et, à l'inverse, de mettre en garde contre ceux à faible durée de vie. TV, ordinateurs, lave-linges... Tous les équipements et appareils les plus fiables du marché y sont référencés. Une façon de lutter contre l'obsolescence programmée en un seul clic.

produitsdurables.fr





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

INELOO, l'électroménager réparable et durable

C'est en tant que consommateur et citoyen que Jacques Ravinet, cofondateur de la société toulousaine d'études marketing Kheolia, a eu l'idée de concevoir des appareils électroménagers réparables. En 2014, il a créé l'entreprise Ineloo, qui signifie Innovation électroménager ouverte, pour «changer les choses de l'intérieur. Qui ne s'est jamais retrouvé avec une machine à laver en panne après cinq ans et demi alors que la garantie était de cinq ans ? Cela coûte souvent plus cher de réparer que de racheter le produit», regrette-t-il.

À partir de ce constat et d'une étude auprès de 5000 consommateurs pour comprendre les attentes et les défaillances les plus fréquentes, Ineloo a mis au point son propre cahier des charges. L'entreprise a travaillé avec l'Institut catholique d'arts et métiers (Icam) pour les études techniques et collabore aujourd'hui avec Articlect, le FabLab toulousain, pour la conception des deux premiers produits qu'elle souhaite commercialiser : une bouilloire multifonctions et un lave-linge.

«Ces appareils sont construits à partir de pièces fiables déjà utilisées dans d'autres secteurs. Par exemple, pour la machine à laver, nous avons installé un rotor d'hélicoptère. La carte mère, qui est souvent un point faible, est remplacée par plusieurs cartes identiques, réparables, qui contrôlent chacune un élément. Et l'accès à l'ensemble des pièces est facilité», détaille Jacques Ravinet. Les plans seront disponibles sur Internet selon le principe de l'open source et les pièces de rechange n'excéderont pas 10 % du prix d'achat de l'appareil. Enfin, Ineloo met l'accent sur un développement et une production 100 % français, une question de «responsabilité et de fiabilité». «Nous utilisons également des matériaux socialement et environnementalement corrects, recyclables et non polluants lors de leur fabrication», insiste Jacques Ravinet. Deux coques sont ainsi à l'étude pour le lave-linge : en bois ou à base de chanvre.

Pour Ineloo, l'objectif est de commercialiser la bouilloire, qui fera aussi cuiseur vapeur et cuisson à l'eau, à la rentrée 2019 et le lave-linge en fin d'année prochaine. Les deux produits devraient respectivement être vendus 150 et 900 à 950 euros.

Paul Périé ✍



Jt

Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018
Musique !

AMIR - JULIEN ARRUTI - JEAN-LOUIS AUBERT - BÉNABAR
AMEL BENT - TAREK BOUDALI - PATRICK BRUEL - NICOLAS CANTELOUP
SÉBASTIEN CHABAL - VINCENT CHAILLET - JULIEN CLERC
PATRICK FIORI - LIANE FOLY - ÉLODIE FONTAN
MARIE-AGNÈS GILLOT - KENDJI GIRAC - JENIFER - MICHAEL JONES
CLAIRE KEIM - PHILIPPE LACHEAU - MICHÈLE LAROQUE
MARC LAVOINE - CHRISTOPHE MAÉ - MIMIE MATHY - MC SOLAAR
KAD MERAD - LORIE PESTER - SOPRANO - TAL
CHRISTOPHE WILLEM - MICHAËL YOUN - ZAZ - ZAZIE ...

Disponible en double CD et double DVD

PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos

PAR CHÈQUES À : RESTAURANTS DU COEUR - 75515 PARIS CEDEX 15

PAR INTERNET : WWW.RESTOSDUCOEUR.ORG



GRAND ANGLE

20 ans d'initiatives pour une ÉCONOMIE SOLIDAIRE

INVESTISSEMENT. L'épargne solidaire affiche un nouveau record en 2017 en atteignant 11 milliards d'euros d'encours en France. Une dynamique forte que la coopérative de financement régionale Iés a célébré, en même temps que ses 20 ans d'existence.

Avec près de 269 000 euros collectés en 2017, soit près de trois fois plus que l'année précédente, la coopérative régionale de financement solidaire Initiatives pour une économie solidaire (Iés) vient d'enregistrer le montant le plus important d'épargne jamais atteint. Issues à 84% de particuliers, notamment de l'épargne salariale, ces sommes ont permis le financement de dix projets à hauteur de plus de 230 000 euros. « En réalité, il s'agit-là d'une baisse de nos investissements par rapport à 2016. Cela s'explique par des facteurs extérieurs car les dossiers de demande de financements arrivent toujours par centaines, mais seuls 13% d'entre eux parviennent au bout du processus d'instruction, souvent parce les projets ne sont pas assez solides », précise Éric Jourdain, président d'Iés.

Toutefois, de manière lissée, l'épargne et les investissements dans la région sont en constante augmentation depuis 20 ans. « 70% des projets que nous avons soutenus depuis notre création sont aujourd'hui pérennes », indique-t-il. Un bilan satisfaisant qu'il justifie par un besoin, de plus en plus prégnant depuis la crise bancaire et financière de 2008, de se tourner vers des mécanismes différents de l'économie classique et de donner un sens à l'économie. Pour garantir cette der-



©Hélène Bessayres / JT

nière volonté, Iés a mis en place des critères stricts auxquels doivent répondre les projets pour prétendre à un financement solidaire : la création d'emplois non délocalisables, l'utilité sociale ou environnementale, une gouvernance partagée et une innovation technique ou sociale avérée.

Pour répondre à cette demande émanant tant des épargnants

« 70 % des projets que nous avons soutenus depuis notre création sont pérennes. »

que des porteurs de projets, le monde de l'économie solidaire a ouvert ses champs de prédilection : « Au départ, il y a 20 ans, nous financions essentiellement des entreprises de restauration. Puis, quelques années plus tard, nous avons élargi à l'alimentation en général. Nous avons ensuite investi dans le bien-vivre comme des librairies ou des sociétés d'insertion, pour finalement capter tout type d'activités », témoigne Éric Jourdain.

Une stratégie payante puisque, appliquée à l'échelle nationale, elle a permis de convaincre 87% de nouveaux souscripteurs par rapport à 2016, qui

ont injecté 1,8 milliard d'euros supplémentaires dans la finance solidaire selon le 16^e baromètre de la finance solidaire, publié par l'association Finansol et "La Croix". Concrètement, ces encours ont financé la création ou la consolidation de 45 000 emplois, le relogement de 3 700 personnes, l'approvisionnement en électricité renouvelable de 36 000 foyers et le soutien de plus de 80 acteurs du développement économique des pays en développement. « 2017 a été l'année d'un alignement favorable des planètes dont a directement profité la finance solidaire », confiait à "La Croix" Frédéric Fourrier, responsable de l'observatoire de Finansol.

Séverine Sarrat ✍

À LA LOUPE



© Airbus S.A.S

Les BONS CHIFFRES de l'Occitanie

CHAMPAGNE? Chômage en baisse, emploi en hausse, reprise du secteur de la construction, progression du tourisme et nouveaux records dans l'aéronautique... L'Insee a dressé un bilan très positif de l'économie occitane en 2017.

Hormis l'activité agricole, impactée par les intempéries, les feux occitans sont verts dans l'aéronautique et le spatial, avec notamment un record de 718 livraisons pour Airbus, dans le tourisme, qui compte près de 55 millions de nuitées (en hausse de 3,8% par rapport à 2016), ou dans la construction avec 51 500 logements mis en chantier (+28% dans le collectif et +18% dans l'individuel). De bons chiffres dont se réjouit Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région chargée du développement économique, qui prévient toutefois : « Générer de la croissance pour de la croissance n'est pas forcément porteur d'intérêt général, rôle de

l'action publique. Cela doit se traduire concrètement en redistribution de richesses et en baisse du chômage. » Si l'emploi salarié augmente davantage ici que dans le reste du pays (+1,8% contre +1,6%), il y a encore du chemin à faire, le taux de chômage en Occitanie (10,5%) étant le deuxième le plus élevé des régions françaises, quatre de ses départements (Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard et Aude) figurant même parmi les cinq plus mauvais élèves au niveau national.

Autre preuve du dynamisme de l'économie régionale, le nombre de défaillances d'entreprises a chuté de plus de 6% en 2017 quand les créations ont progressé de 5% : « Je constate que de plus en plus de structures sont liées à l'économie sociale et solidaire. Nous avons besoin de la vitalité de ce secteur qui apporte à la fois de la rentabilité et du sens dans une société où les inégalités ne cessent de se creuser », charge Nadia Pellefigue.

Philippe Salvador ✍

ET MAINTENANT ?

L'hôpital militant se tourne vers L'EXTERNALISATION

SOUS-TRAITANCE. Comme de nombreux centres hospitaliers, Joseph-Ducuing veut externaliser ses activités de bio-nettoyage. Lors d'une journée de grève, les agents impactés ont dénoncé un risque de dégradation des conditions de travail et de la prise en charge des patients. L'externalisation est-elle vraiment la solution ?

Gilets oranges sur le dos et tracts à la main, des agents de services hospitaliers (ASH), des infirmiers, brancardiers ou médecins de l'hôpital Joseph-Ducuing font part de leur inquiétude pour l'avenir ce mardi 5 juin. Leur mot d'ordre pour cette journée de grève : « Non à l'externalisation, nous ne sommes pas une entreprise privée ! » Leur direction souhaite en effet sous-traiter l'activité de bio-nettoyage à une société spécialisée. Un projet en ce sens a été remis aux représentants du personnel le 4 mai et une décision pourrait être prise dès le mois d'août. Selon le directeur de l'établissement Éric Fallet, l'objectif est de « restaurer un équilibre financier durable et permettre des investissements nécessaires au développement ». La direction assure que la quarantaine d'emplois en CDI seront « transférés auprès du prestataire ».

Pour Christelle, ASH depuis 20 ans en soins palliatifs à Joseph-Ducuing, l'externalisation est synonyme de « changements qui ne vont pas dans le bon sens. Quand je serai salariée d'une entreprise de nettoyage et non plus pour l'hôpital, je devrai faire un nombre de lits à la minute ! », s'inquiète-t-elle. Les ASH craignent également de devoir aller travailler sur tous les sites gérés par la société et pas seulement à Joseph Ducuing. De plus, pour



Pierre Louis Canavelli, le secrétaire général de la CFDT, les ASH comme les cuisiniers ou les brancardiers « font partie intégrante de la prise en charge globale du patient ». Le syndicat dénonce le paradoxe entre les valeurs portées par l'Association de la médecine sociale qui gère cet établissement créé par des réfugiés républicains espagnols, et cette décision.

« On nous annonce 800 000€ d'économies avec l'externalisation, mais ce qu'on ne dépense pas d'un côté, il faudra le dépenser de l'autre ! »

faire les lits, de nettoyer les chambres et d'apporter les repas : « J'assiste les aides-soignantes et les infirmières, je parle avec les patients, remets de l'eau dans les fleurs, accueille les familles... »

À Strasbourg, où l'hôpital a également opté pour la sous-traitance du bio-nettoyage, les syndicats ont observé que les chambres étaient « plus propres » quand il était géré en interne. La tension dans les équipes était aussi moins importante. Les salariés ne sont pas les seuls à voir l'internalisation comme l'unique solution durable. « De grands groupes qui ont externalisés commencent à faire marche arrière car ils se rendent compte que ça ne fonctionne pas pour la santé », indique Pierre Louis Canavelli. Les ASH de Joseph Ducuing, eux, seront fixés sur leur sort au mois d'août.

Maylis Jean-Préau ✍

ÇA BOUGE !

Un réseau D'ÉCHANGES DE SERVICES basé sur le temps

TROC. À la poignée de mains est un réseau innovant d'échanges de services lancé par l'épicerie solidaire Entr'Act, installée à la Reynerie. Ses créateurs multiplient les opérations pour faire connaître cette initiative à visée solidaire.



Installée depuis 2008 dans le quartier de la Reynerie, Entr'Act est bien plus qu'une épicerie solidaire. Depuis près de deux ans, elle a mis en place un réseau d'échanges de services intitulé À la poignée de mains. « À partir de mon expérience personnelle, j'ai eu l'envie de créer une alternative à des services qui sont souvent chers, sur la base de l'entraide », explique Sandra Ramade, l'instigatrice du projet. Sur une plateforme en ligne, les utilisateurs indiquent leurs compétences ainsi que leurs besoins : garde d'enfants, bricolage, administratif, courses... Mais à la différence des nombreux sites de services entre voisins, les échanges reposent ici

sur une monnaie alternative basée sur le temps. « Nous la mesurons en talents, le principe étant qu'un talent équivaut à 10 minutes de temps. En général, les gens ne demandent pas d'aide car ils ont peur d'être redevables envers quelqu'un. Avec ce système, ils ne sont pas dépendants les uns des autres et le réseau peut s'élargir », détaille Sandra Ramade. Autre différence, l'inscription, qui nécessite une cotisation de 10 euros, ne peut pas se faire sur le site : « Nous voulons rencontrer les personnes car nous misons sur le lien social direct. Le numérique n'est qu'un support. » Pour développer le projet, des ateliers de partage de savoirs sont organisés régulièrement sur des thèmes variés (coiffure, sport, cuisine, permaculture, jeux de société) et une grande fête du réseau a eu lieu le 2 juin dernier sur le même principe : participation libre, en talents pour les adhérents, en euros pour les autres.

Nicolas Mathé ✍

ILS MÉRITENT DE FAIRE LA UNE

Samuel JUILLOT & Arnold OSWALD

Curieux cafetiers

Deux scientifiques originaires de la région toulousaine ont ouvert en avril dernier l'Eurekafé, au cœur de la Ville rose. Un "café des curiosités" où l'on paye juste le temps passé à l'intérieur et où l'on parle de sciences de manière conviviale et décontractée.

✍ Grégoire Souchay



COMPÈRES. « Mes premiers souvenirs d'enfance débutent après avoir rencontré Samuel », plaisante Arnold Oswald. Leur histoire, c'est d'abord celle d'une amitié ancienne entre ces deux beauzellois qui a perduré, malgré des trajectoires professionnelles différentes. Quand Arnold Oswald, devenu ingénieur, gagnait un concours de vulgarisation scientifique, Samuel Juillot terminait sa thèse en biotechnologies. La passion des sciences les a finalement réunis sur le projet de l'Eurekafé.

ANTI-CAFÉ. S'éloignant du modèle de bistrot traditionnel, le lieu qu'ils ont élaboré s'est inspiré d'un concept en vogue, notamment au Québec, où l'on ne paye que le temps passé dans l'établissement. Café, livres, jeux... chaque service est en libre accès et inclus dans le tarif unique. « Cela nous libère du temps pour monter les dizaines de projets que l'on a en tête pendant que chacun profite du site », confie le duo.

ASTUCIEUX. Une ficelle pour faire apparaître un écran pliable, des tiroirs sous les banquettes, « On a pensé l'endroit en fonction de ce qu'on voulait y faire », expliquent-ils. Cet esprit du système D leur vient à la fois de leurs études mais aussi de leur passage, plus jeunes, chez les Éclaireuses-Éclaireurs de France, un scoutisme laïque qui leur a transmis un certain sens de la débrouillardise collective en gardant une touche ludique.

SCIENCES POP'. S'ils revendiquent leur attachement à la science, Arnold Oswald et Samuel Juillot ne veulent pas tomber dans la caricature du scientifique enfermé dans son laboratoire. Dès la fin de sa thèse, le premier sentait « l'importance d'expliquer » ce qu'il faisait. De petites soirées entre amis à des mini-conférences, s'est aiguisé chez eux ce goût pour le partage des savoirs. Ils ont choisi de le diffuser au plus grand nombre, dans leur établissement.

OUVERTURE. « On voulait être dans le centre de Toulouse, pour attirer un public large », soutient Arnold Oswald. Passionnés, chercheurs, mais aussi artistes en résidence, l'essentiel est « de mettre en lien tous ces réseaux et leur donner un espace pour se rencontrer », ajoute Samuel Juillot. Pourquoi pas autour d'un café ?

TOP WEB



🐦 **Jean-Luc Lagleize @JeanLuLAGLEIZE / 06-06 :** « Cette nuit à l'AssembléeNat j'ai défendu la loi #SRU en espérant des dispositions pour "encourager logements très sociaux & logements intermédiaires - donc une véritable mixité sociale - et accompagner les petites communes qui entrent dans le dispositif SRU". [Débat #ELAN] »

🐦 **Véronique Vinet @VeroniqueVinet / 06-06 :** « Multiplier les #hôpitaux de proximité. C'est le Haut Conseil de l'assurance maladie qui le préconise. Le bon sens près de chez vous. #santé #Decazeville »

🐦 **Sébastien Vincini @SebVincini / 05-06 :** « Visite d'Edouard Philippe à #Toulouse : de la com et ... de la com !! Nous aurons une attitude républicaine, mais nous ne serons ni dupes, ni dociles, ni mis sous tutelle »

📌 **Conseil Départemental de la Haute-Garonne / 05-06 :** « Depuis 2015, le Conseil Départemental assure 30 000 consultations chaque année pour le suivi des femmes enceintes et l'accompagnement des jeunes parents et de leurs enfants. Le réseau des 23 Maisons des solidarités et ses équipes médico-sociales assurent la mission de Protection maternelle et infantile (PMI) et le suivi des femmes enceintes, des jeunes parents et des enfants de moins de 6 ans. 28 permanences de planification et d'éducation familiale, centrées sur la prévention, accueillent le public sur l'ensemble de la Haute-Garonne. »

📌 **Régis Godec / 05-06 :** « Ainsi le pacte financier signé entre l'Etat et la Métropole dissimulait-il en vérité un pacte politique entre Moudenc et Macron... A la recherche d'implantation locale, le chef de l'Etat examine la candidature de M Moudenc pour l'adoubement. Il faudra s'agenouiller, baisser le regard pour cette cérémonie traditionnelle qui célèbre ce lien de vassalité, mais M Moudenc semble accepter ces conditions. Les intérêts des toulousains passeront après l'agenda personnel de M Moudenc qui depuis plusieurs mois déjà a déclenché son opération séduction et fait taire ses divergences... »

📌 **Nadia Pellefigue / 02-06 :** « Félicitations au Castres Olympique Officiel pour cette superbe victoire en finale du Top14 ! Le CO champion de France ! Ce soir, à Paris, la couleur de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est le bleu : magieduBouclierdeBrennus ! Bravo au MHR qui a dominé la saison. Et une pensée spéciale pour le Stade Toulousain ! »

POINTS DE VUE

Quel est l'impact de la SUPPRESSION DU RSI ?



SÉCU. La suppression du Régime social des indépendants est en cours. Une période de transition de deux ans a été instaurée afin d'intégrer progressivement la couverture sociale des travailleurs non-salariés au sein du régime général, donnant ainsi naissance à la Sécurité sociale des indépendants. Mais quelles vont être les conséquences de cette réforme pour les adhérents, dont la plupart critiquaient vertement le fonctionnement du RSI ? Samuel Cette, président de la CPME en Haute-Garonne, et Bernard Delran, vice-président du RSI, débattent du sujet pour le JT.

La suppression du RSI est-elle plutôt une bonne ou une mauvaise nouvelle pour ses adhérents ?

Samuel Cette : Intégrer les travailleurs non-salariés au régime général tout en conservant leur spécificité, nous disons bravo. Il ne s'agit pas aujourd'hui de donner un blanc-seing à la Sécurité sociale, mais de se dire que cela offre l'assurance d'une gestion qui ne pourra pas être pire. La Cour des comptes elle-même avait qualifié le RSI de « catastrophe industrielle ». Les indépendants ont déjà à souffrir d'un certain nombre de règles plus iniques les unes que les autres, qu'ils acceptent sans rechigner, mais ne voulaient plus avoir à se battre contre cet organisme.

Bernard Delran : Cette décision ne va ni dans le bon ni dans le mauvais sens. Si tout se passe bien, l'adossément au régime général ne va rien changer pour les adhérents qui vont conserver les mêmes in-

terlocuteurs. Je prends acte de cette mesure, mais je regrette qu'elle arrive au moment où les choses s'amélioreraient. La principale évolution porte sur l'éventuelle perte de proximité. Avec l'absence d'un guichet unique, les indépendants devront à la fois traiter avec la CPAM pour la santé, avec la Carsat pour la retraite, et avec l'Urssaf pour les cotisations.

Pourquoi le régime spécifique des indépendants avait-il besoin d'être réformé ?

Samuel Cette : L'organisme RSI a cristallisé une certaine haine en raison de ses trop nombreux dysfonctionnements qui, pendant un temps, le rendaient malveillant : calcul de cotisations hasardeux, délais de traitement démesurés... Il faut reconnaître qu'au cours des deux-trois dernières années, la situation s'est un peu améliorée. Mais comment a-t-on pu si longtemps accepter de tels soucis ?

Bernard Delran : La contestation est vieille et porte avant tout sur la légitimité de l'organisme. Cette ambiance générale a dégradé le contexte, et le basculement du RSI en tant qu'interlocuteur social unique des indépendants en 2008 a effectivement été une « catastrophe industrielle ». La marque était donc fortement décriée et je souhaitais moi-même une nouvelle appellation. À cela s'ajoute le fait qu'une importante minorité d'artisans et de commerçants remettent en doute le montant même des cotisations.

Comment garantir la protection des indépendants suite à la suppression du RSI ?

Samuel Cette : Les chefs d'entreprise et les indépendants de manière générale ne demandent que des choses simples : des comptes justes, des cotisations justes, ne pas être embêtés par des dysfonctionnements, et surtout des délais de réponse raisonnables afin de ne pas ajouter un stress supplémentaire, notamment en raison des risques de pénalité. Cette réforme du régime social des indépendants doit aussi être l'occasion d'instaurer l'autoliquidation des cotisations (le paiement au fur et à mesure, ndlr).

Bernard Delran : Il faut conserver voire sauver tous les éléments qui font la force de la protection sociale des indépendants. Peu de gens le savent, mais le RSI alloue notamment 120 millions d'euros pour aider les adhérents dans toutes leurs difficultés. Il faudra aussi surveiller le montant des cotisations. La réforme en cours ne va entraîner qu'une hausse minime, mais la tentation sera grande d'uniformiser avec le régime général. Or, les cotisations des indépendants sont inférieures car ils ne bénéficient pas des mêmes droits au chômage ou à la retraite par exemple.

Thomas Gourdin ✍

SAMUEL CETTE

> Président du syndicat patronal CPME en Haute-Garonne, qui compte 1 200 adhérents, et codirigeant du groupe de formation Adonis Éducation, qui rassemble neuf campus en France et accueille 8 000 étudiants chaque année.

BERNARD DELRAN

> Ancien avocat à Nîmes, vice-président national du RSI qui rassemble 2,8 millions de cotisants, 6 millions de bénéficiaires (retraités, conjoints...) et emploie 5 500 agents.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Fusion des Régions : ON REFAIT LE MATCH ?

GROS SOUS. À l'occasion d'une conférence de presse tenue le 2 juin à l'Hôtel de Région, l'Union des élus de la droite et du centre a fustigé une gestion dispendieuse de l'institution, pointant notamment du doigt le coût de l'organisation des assemblées plénières à Montpellier. Une polémique jugée stérile par Carole Delga.

«La vérité sur le coût de la fusion des Régions en Occitanie.» C'est ce que proposait de révéler l'Union des élus de la droite et du centre (UEDC). Ciblant notamment celui lié à l'organisation des assemblées plénières. Alors que deux premières séances s'étaient déroulées dans l'hémicycle toulousain en présence de 158 élus, depuis le 15 avril 2016, ces dernières ont désormais lieu à Montpellier, comme l'avait annoncé Carole Delga durant sa campagne. En partant des coûts de location du Corum de Montpellier le 15 avril 2016 (64 441 €) et du parc des expositions de Montpellier le 30 juin 2017 (137 170 €), ils estiment le montant total occasionné par ce déménagement à 3 millions d'euros sur l'ensemble du mandat. « Nous ne nions pas que des travaux d'agrandissement sont nécessaires à Toulouse, mais ce sont de simples aménagements qui reviendraient au maximum à 400 000 euros. La Région ne doit pas être gérée en fonction d'engagements de campagne qui n'ont pas de conséquences positives sur les citoyens », précise Anne-Sophie Monestier-Charrié, vice-présidente du groupe UEDC. Dans un droit de réponse adressé à "France 3", Carole Delga assume ce choix politique « au nom de l'équilibre territorial » et rappelle que les anciens hémicycles accueillent toujours les commissions permanentes ainsi que des colloques. Elle justifie également son choix par la future baisse du nombre d'élus souhaitée par le président de la République. Autre motif de courroux, le coût lié aux Maisons de la Région en Occitanie. Actuellement, 9 départements sur 13 sont pourvus de ces antennes décentralisées offrant des services et des informations sur



les différents champs d'action de la collectivité (développement économique des entreprises, orientation et formation professionnelle, transport...). D'ici la fin de l'année, c'est l'ensemble du territoire qui sera couvert. « Cela sous-entend 731 000 euros de location par an. Sans compter de futures acquisitions à Perpignan et à Montauban. C'est bien que la Région soit présente partout, mais y a-t-il vraiment besoin que chaque collectivité ait ses propres bâtiments ? Nous proposons un système de guichets uniques pour mutualiser les moyens et les emplois », avance Anne-Sophie Monestier-Charrié. Contactée pour réagir point par point aux accusations, la Région renvoie au droit de réponse de Carole Delga, dans lequel elle défend une gestion rigoureuse qui a donné lieu à une augmentation annuelle des dépenses de fonctionnement de moins de 1 %.

Nicolas Mathé ✍



Jean-Jacques Bolzan ÉLU PRÉSIDENT du nouveau parti radical

Avec 76 % des suffrages obtenus, Jean-Jacques Bolzan a été élu ce vendredi 1^{er} juin président du Mouvement radical social-libéral (MRSL), parti issu de la fusion en décembre 2017 du Parti radical de gauche (PRG) et des Radicaux Valoisais. L'adjoint au maire de Toulouse a recueilli 165 voix, contre 76 pour son adversaire Pierre-Nicolas Bapt. Ce dernier l'a toutefois accusé d'avoir utilisé les fichiers d'une association pour sa campagne.

POLITIC' PORTRAIT

Isabelle HARDY

La rassembleuse



Il y a deux mois, la présidente du tout récent groupe Génération.s à la mairie de Toulouse quittait le Parti socialiste. Mais sur l'échiquier politique toulousain, Isabelle Hardy veut jouer la carte de l'unité avec ses anciens camarades. Et plaide pour une gauche unie en vue des prochaines municipales.

La politique, Isabelle Hardy assure y être arrivée par hasard. Durant de longues années, la Toulousaine est responsable de la communication au sein de l'Ardesi, l'ex-agence régionale du numérique avant de devenir présidente du Club de la communication de Midi-Pyrénées en 2005. Issue d'une famille qu'elle décrit comme ayant des valeurs de gauche mais pas militante, elle fait son entrée en politique deux ans plus tard. Pierre Cohen, alors candidat socialiste pour la mairie de Toulouse, souhaite élargir son équipe à un profil habitué des milieux économiques et venu de la société civile. Ce sera Isabelle Hardy. Élu maire, le socialiste la nomme adjointe au commerce. « J'ai adoré ce mandat qui permet de travailler sur une vision de la ville à long terme », note celle qui attrape dès lors le virus de la politique mais ne s'encartera au PS qu'en 2011.

Un parti qu'elle a quitté le 4 avril dernier, pour rejoindre les rangs de Génération.s, le mouvement créé par Benoît Hamon. « Ce que j'y apprécie particulièrement, c'est de voir que, dans toutes les réunions que l'on peut faire, je ne connais pas la majorité des gens présents », commente celle qui assure la présidence de ce nouveau groupe municipal.

L'UNION COMME OBJECTIF

Très critique vis-à-vis de certaines positions prises lors du quinquennat de François Hollande comme la loi Travail ou l'épisode sur la déchéance de nationalité, Isabelle Hardy estime que ces orientations ont créé de réelles confusions. Pour autant, si la conseillère municipale considère que le PS est toujours de gauche, elle se sent tout simplement « davantage en phase avec la façon de fonctionner de Benoît Hamon ».

Tout en ayant pris ses distances avec le parti socialiste au niveau national, Isabelle Hardy veut jouer la carte de la coopération à l'échelle locale. « Nous travaillons ensemble sur les gros dossiers comme celui de la gestion de l'eau. Je pense qu'il faut être rassemblés et rassembleurs », souligne l'élue. Une entente qu'elle estime nécessaire pour remettre la gauche au pouvoir lors des prochaines élections municipales.

Vanessa Vertus ✍

SORTIR

COLAB QUARTER,
vers les quartiers de demain

VITRINE. Le 9 juin, les artistes européens de Colab Quarter s'invitent à Toulouse. Au cœur du quartier des Arènes, ils partageront leurs projets autour d'un grand repas et d'ateliers en tout genre. Photographie, musique, cuisine... Tous les sens seront mis en éveil.

Né d'une initiative française, le projet européen Colab Quarter réunit plusieurs acteurs culturels internationaux autour d'un programme de diffusion artistique. Après une première escale en France, ils poursuivront leur quête d'un modèle de quartier participatif en Ukraine, en Espagne et au Japon. «L'objectif est d'utiliser l'art pour rapprocher les habitants d'un même quartier», explique Stéphane Robert, coordinateur de la manifestation et directeur artistique de l'association Cricao. «Il s'agit aussi de pérenniser des valeurs à partir d'événements ponctuels.» Des valeurs qui ont tendance à se perdre dans certains secteurs de Toulouse, remarque Stéphane Robert : «Ici, le projet devait initialement englober les quartiers Saint-Cyprien, Cartoucherie et Arènes.» Mais c'est finalement pour le dernier, et plus particulièrement pour la barre du Cristal, que «les partenaires ont flashé», avoue-t-il. «Elle regroupe en un seul endroit toutes les probléma-

tiques qu'on veut aborder.» La forte concentration de population et le manque de lieux de partage anonymisent les relations entre voisins. Une situation qui se répand dans les métropoles et à laquelle les artistes de Colab Quarter escomptent remédier par la culture. Le temps d'une nuit, ils espèrent changer le visage des Arènes. Les habitants du quartier et des alentours sont conviés à un grand repas au pied de la barre du Cristal, bâtiment devenu emblématique. Une soirée animée notamment par le jazzman toulousain Mister Bishop. Mais le spectacle sera avant tout visuel. Sur la façade de l'immeuble voisin, des portraits géants d'habitants, œuvres du photographe catalan Joan Tomás, seront projetés et de la peinture phosphorescente illuminera peu à peu les abords. «D'ailleurs, tout le monde est invité à apporter un objet personnel pour le customiser sur place et l'implanter ensuite dans le décor», précise Stéphane Robert. Une belle occasion, selon lui, de «rendre un peu de vie à ces bâtiments austères». En prévision de cette escale toulousaine, les photographes barcelonais de Mescladis sont partis à la rencontre des habitants des Arènes. Équipés de leur

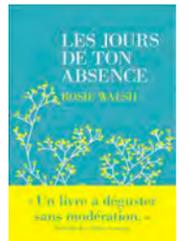
« L'objectif est d'utiliser l'art pour rapprocher les habitants d'un même quartier »

dispositif "photobox", une boîte cartonnée dans laquelle on insère sa tête, ils sont allés leur tirer le portrait. Des images que petits et grands pourront s'amuser à retoucher le soir de l'événement. À noter aussi, la présentation d'une barre de chocolat géante de 1,50 mètre, imaginée par les membres de Cricao, qui sera décorée tout au long de l'événement par les participants. «Notre spécialité, c'est le design culinaire. Ça marche super bien pour relier les gens vu que tout le monde aime manger», plaisante le directeur artistique. Au programme également "le module" ukrainien. Soit une table et des tabourets modulables que les acteurs de l'association Misto Diya vont assembler avec l'aide des habitants du quartier. «L'idée est vraiment de décaler la réalité. De montrer, durant quelques heures, que la poésie peut être partout», poursuit-il. «C'est aussi ça, vivre ensemble dans un quartier. C'est pouvoir rêver.»

Hugo Bernabeu ✍

Jeux
CONCOURS

Gagnez l'un de ces cadeaux en envoyant un mail à : redaction@lejournaltoulousain.fr
Mettre en objet : Jeux concours
*Dans la limite des stocks disponibles



LIVRE

" Les jours de ton absence "

Lorsque Sarah rencontre Eddie, son monde bascule. Ils sont faits l'un pour l'autre. Les jours qu'ils passent ensemble ressemblent à un rêve. Quand Eddie, tout aussi amoureux, part pour un voyage prévu de longue date, tous deux se quittent en sachant qu'ils se reverront très vite. Pourtant, quelques jours plus tard, Eddie n'a toujours pas donné de signe de vie... Refusant d'écouter ses amis qui lui conseillent de passer à autre chose, Sarah met tout en œuvre pour comprendre la raison de ce silence. Elle ne sait pas encore que l'explication qui se dessine peu à peu la bouleversera au plus profond de son être.



LIVRE

"A la lumière du petit matin"

À l'approche de la quarantaine, Hortense se partage entre son métier de professeur de danse et sa liaison avec un homme marié. Elle se dit heureuse. Pourtant, elle est peu à peu gagnée par un indicible vague à l'âme qu'elle refuse d'affronter jusqu'au jour où le destin la fait trébucher. Mais ce coup du sort n'est-il pas l'occasion de raviver la flamme intérieure qu'elle avait laissée s'éteindre?

INFO PRATIQUE :

Samedi 9 juin à partir de 18h, au pied de l'immeuble "Le Cristal",
9 boulevard de Larramet -
4 impasse des Arènes
Gratuit

CRICAO

L'association toulousaine Cricao œuvre pour le développement de la culture à l'échelle des quartiers. Fondée en 2001, elle est aujourd'hui à l'initiative du projet européen Colab Quarter, soutenu par 4 partenaires : les associations Mescladis (Espagne) et Misto Diya (Ukraine), la ville de Colomiers et le centre culturel Garaman Hall (Japon).

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulouse.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉS PUBLICS

PLAN BTP

LA RÉGION ÉQUIPE LES TERRITOIRES ET SOUTIENT L'EMPLOI

laregion.fr/les-marches-publics

UN PLAN MARSHALL POUR LE BTP RÉGIONAL

Chef de file du développement économique, la Région a mis en place en 2016, un plan massif d'investissement public pour soutenir l'emploi dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Ce "plan Marshall" permettra d'injecter plus de 880 M€ pour accélérer la réalisation de grands chantiers et en impulser de nouveaux.

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN AU BTP – LANCEMENT DE NOUVELLES CONSULTATIONS

Carole Delga, ancienne Ministre, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée vous informe que dans le cadre du Plan BTP, seront prochainement lancées les consultations ci-dessous avec des modalités les rendant encore plus accessibles aux PME.

A consulter sur laregion.fr/les-marches-publics

Département d'exécution	Besoins identifiés	Compétences recherchées	Montant estimé € HT	Date de lancement de consultation envisagée
Aude	Mise aux normes et modernisation de l'aéroport de Carcassonne – Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une jetée et d'une salle d'arrivée	Ingénierie aéroportuaire	750 000,00 €	Marché publié : consultation en cours
Aude	Mise aux normes et modernisation de l'aéroport de Carcassonne : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de mise aux normes des aires aéronautiques et de réfection de la piste	Ingénierie aéroportuaire	1 050 000,00 €	Juillet 2018
Aude	Construction de deux voies ferrées enrobées dans une plateforme portuaire	Travaux ferroviaires	300 000,00 €	Octobre 2018 (Cette consultation sera lancée par Languedoc Roussillon Agence de Développement agissant pour le compte de la Région Occitanie)
Aude	Fourniture, installation, entretien des turbidimètres et ADCP (profiléur de courant Doppler acoustique) extension du port de Port La Nouvelle	Courantologie - ingénierie portuaire	100 000,00 €	Octobre 2018
Aude	Fourniture, installation, entretien pour le suivi de la qualité de l'environnement urbain de Port La Nouvelle en phase chantier	Suivi de la qualité de l'air Suivi du niveau sonore	400 000,00 €	Novembre 2018
Aude	Compléments au modèle hydro-sédimentaire élaboré pour l'extension du port de Port La Nouvelle	Modélisation	15 000,00 €	Octobre 2018
Aude	Accompagnement des travaux d'extension du port de Port La Nouvelle par Télédétection	Télédétection des panaches turbides Cartographie des herbiers de l'étang de Bages-Sigean	60 000,00 €	Septembre 2018
Aude	Prestations topographiques sur le domaine portuaire de Port La Nouvelle	Prestations topographiques réalisées par des géomètres ou des géomètres experts	Estimation non communiquée	Septembre 2018
Aveyron	Lycée Agricole La Cazotte à Saint-Affrique	Reconstruction de l'internat, accessibilité des PMR* et divers	2 150 000,00 €	Décembre 2018
Aveyron	Cité scolaire Jean Jaurès à Saint-Affrique	Restructuration de l'internat (Bâtiment 10, 11 et 15)	2 250 000,00 €	Octobre 2018
Aveyron	Lycée de la Découverte à Decazeville	Accessibilité des PMR*	925 000,00 €	Octobre 2018
Gard	Restructuration du Lycée Albert Einstein à Bagnols sur Cèze	Travaux tous corps d'état (à titre indicatif, 16 lots)	16 800 000,00 €	Novembre 2018
Gers	Lycée de Riscle : Construction d'une plateforme pédagogique viticole	Voiries Réseaux Divers (VRD) Gros Œuvre Charpente métallique Couverture – bardage Menuiseries aluminium – serrurerie Menuiseries intérieures bois Plâtrerie – cloisons – isolation - plafonds Carrelage – faïence Peinture Electricité Générale Plomberie sanitaire – VMC	625 000,00 €	Juillet - septembre 2018

Département d'exécution	Besoins identifiés	Compétences recherchées	Montant estimé € HT	Date de lancement de consultation envisagée
Gers	Lycée Professionnel Agricole à Mirande	VRD Gros œuvre-démolition-désamiantage Charpente – couverture – bardage Menuiseries extérieures Serrurerie Menuiseries intérieures Plâtrerie – faux plafonds Carrelage Faïence – résine Peintures – sols souples Panneaux isothermes Electricité Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) – plomberie - sanitaire Élévateurs Matériels hippiques et agricoles	2 655 900,00 €	Juillet - septembre 2018
Haute-Garonne	Lycée Berthelot à Toulouse Extension, restructuration du service de restauration	VRD - aménagement de surface Démolition - gros œuvre Charpente métallique Étanchéité Façades - menuiseries extérieures Serrurerie Plâtrerie - doublages - faux plafonds Menuiseries intérieures – mobilier Sols souples Carrelage – faïence Peinture – signalétique Électricité Plomberie sanitaire - protection incendie Chauffage traitement d'air Équipements de cuisine	2 200 000,00 €	Septembre 2018
Haute-Garonne	Lycée Déodat de Séverac	Restructuration de l'administration, de la salle de conférence et adaptations de la cuisine (à titre indicatif, 15 lots non définis à ce jour)	2 200 000,00 €	Décembre 2018
Haute-Garonne	Construction du Lycée de Cazères	VRD Gros œuvre Charpente façade Couverture étanchéité Menuiseries extérieures Serrurerie Plâtrerie faux-plafonds Menuiseries intérieures Sols souples Carrelage faïence Peinture Signalétique Ascenseurs Production de chaleur géothermie CVC SCH 01 schéma de principe de 2 chaufferies + PAC géothermie CVC Plomberie Electricité photovoltaïque Equipements de cuisine production frigorifique Cloisonnement isotherme Mobilier de salles de sciences Espaces verts	25 500 000,00 €	Septembre 2018
Hautes-Pyrénées	IUT de Tarbes	VRD Gros-œuvre Charpente bois Terre pisé Couverture zinc Étanchéité Enduits de façade Menuiseries extérieures Serrurerie Plâtrerie – faux plafonds Menuiseries intérieures Carrelage – faïences Revêtements sols souples Peinture Plomberie – CVC Electricité courant fort – courant faible Photovoltaïque Ascenseur	7 250 000,00 €	Décembre 2018
Hautes-Pyrénées	Lycée Jean Dupuy à Tarbes	VRD espaces verts Démolition désamiantage Gros œuvre Charpente bois couverture Étanchéité Menuiseries extérieures Façades ITE Façades bardages Métal serrurerie Plâtrerie doublages faux plafonds Menuiserie intérieure Sols souples Peinture intérieure Carrelage faïences Electricité Plomberie chauffage sanitaire Equipements cuisine Ascenseurs Signalétique Déménagement Mobilier amphithéâtre Bâtiments provisoires	6 850 000,00 €	Juillet - Septembre 2018
Hautes-Pyrénées	Lycée Pierre Mendès France à Vic en Bigorre	Mise aux normes de la cuisine et rénovation eau chaude sanitaire (ECS) (à titre indicatif, 15 lots non définis à ce jour)	1 270 000,00 €	Octobre 2018
Hérault	Construction du Lycée de Gignac	Travaux tous corps d'état (à titre indicatif, 19 lots)	28 000 000,00 €	Octobre 2018
Pyrénées-Orientales	Requalification de l'entrée du Lycée Renouvier à Prades	VRD aménagements extérieurs	800 000,00 €	Octobre 2018

PMR* : Personnes à Mobilité Réduite



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement des servitudes légales nécessaires à la création du réseau de transfert de la station d'épuration du Défi Aussonnelle du 18 juin au 11 juillet 2018 inclus

> Objet de l'enquête

Une enquête publique est ouverte en vue de l'établissement des servitudes légales nécessaires à la création du réseau de transfert destiné à l'alimentation de la station d'épuration du Défi Aussonnelle.

> Autorité responsable du projet

Le projet de création du réseau de transfert de la station d'épuration du Défi Aussonnelle est conduit sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne - Z.I. de Montaudran - 3 rue André Villet - 31400 Toulouse, auprès duquel toute information peut être demandée.

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 24 jours entiers et consécutifs, **du lundi 18 juin au mercredi 11 juillet 2018 inclus.**

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de La Salvétat Saint-Gilles, Plaisance du Touch, Fontenilles et Fonsorbes. La mairie de La Salvétat Saint-Gilles est désignée siège de l'enquête.

> Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur François MANTEAU est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 25 avril 2018.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

dans les mairies suivantes :

Le dossier d'enquête préalable à l'établissement des servitudes restera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies de La Salvétat Saint-Gilles, Plaisance du Touch, Fontenilles et Fonsorbes.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetereseautransfertDefiAussonnelle

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

- Consigner ses observations sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les mairies de La Salvétat Saint-Gilles, Plaisance du Touch, Fontenilles et Fonsorbes.

- S'adresser par courrier au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur François MANTEAU, commissaire enquêteur, par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de La Salvétat Saint-Gilles - Place du 19 mars 1962 - BP 30001 - 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES, siège de l'enquête, qui les annexera au registre d'enquête.

- Rencontrer le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le lundi 18 juin 2018 de 9h00 à 12h00 à la mairie de La Salvétat Saint-Gilles,
- le mercredi 27 juin 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Fontenilles,
- le jeudi 5 juillet 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Fonsorbes,
- le mercredi 11 juillet 2018 de 15h00 à 18h00, à la mairie de Plaisance du Touch.

> Information des propriétaires

Il est signalé qu'en application des dispositions de l'article R.152-7 du code rural et de la pêche maritime le maître d'ouvrage notifie l'avis de dépôt du dossier d'enquête en mairies aux propriétaires intéressés. Cette notification comporte la mention du montant de l'indemnité proposée en réparation du préjudice causé par l'établissement de la servitude et par toutes les sujétions pouvant en découler.

Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne ainsi que dans les mairies de La Salvétat Saint-Gilles, Plaisance du Touch, Fontenilles et Fonsorbes où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetereseautransfertDefiAussonnelle

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'établissement, au profit du maître d'ouvrage, des servitudes nécessaires à la réalisation de l'opération.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Jean-François COLOMBET



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Aménagement de l'accès au nouveau cimetière de Brax du 18 juin au 6 juillet 2018 inclus

>Objet des enquêtes

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à l'aménagement de l'accès au nouveau cimetière de Brax,
- la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

> Autorité responsable du projet

Toulouse Métropole a confié, par délibération du conseil de communauté en date du 11 avril 2013, la conduite des travaux d'aménagement de l'accès au nouveau cimetière de Brax à la mairie de Brax - 9 rue de la mairie 31490 BRAX, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Durée des enquêtes

Les enquêtes se dérouleront pendant 19 jours entiers et consécutifs, du lundi 18 juin au vendredi 6 juillet 2018 inclus.

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Brax. La mairie de Brax est désignée siège de l'enquête.

> Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Patrick TARDIEU est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 27 avril 2018.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête

. à la mairie de Brax :

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire resteront déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Brax, 9 rue de la mairie 31490 Brax.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

. sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteaccessnouveauCIMETIEREBrax

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

. Consigner ses observations sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à la mairie de Brax, 9 rue de la mairie 31490 Brax.

. S'adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Patrick TARDIEU, commissaire enquêteur :

- soit par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de Brax, 9 rue de la mairie 31490 Brax, siège de l'enquête, qui les annexera aux registres d'enquête ;

- soit par voie électronique en se rendant sur le site internet suivant :
www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteaccessnouveauCIMETIEREBrax

Les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, aux registres déposés à la mairie de Brax, siège de l'enquête.

. Rencontrer le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur, désigné à l'article 5 précité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes à la mairie de Brax, 9 rue de la mairie 31490 Brax :

- le mercredi 20 juin 2018 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 6 juillet 2018 de 15h00 à 18h00

> Information des propriétaires

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

> Lieux où, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie de Brax où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :

www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteaccessnouveauCIMETIEREBrax

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue des enquêtes

A l'issue des enquêtes, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'utilité publique de l'opération et la cessibilité, au profit de l'expropriant, des parcelles nécessaires à sa réalisation..

Signé : Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général - Jean-François COLOMBET



PRÉFET DE LA HAUTE GARONNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ZAC de Malepère à Toulouse
du 7 juin au 17 juillet 2018 inclus

> Description de l'opération soumise à enquête

Située au sud-est de la commune de Toulouse, en entrée de ville et en limite de la commune de Saint-Orens-de Gameville, la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Malepère se développe sur une étendue d'environ 113 hectares partiellement urbanisée et en contact avec les zones pavillonnaires et les pôles économiques de l'agglomération.

Le programme global prévisionnel de la ZAC, à maîtrise foncière partielle, prévoit notamment :
- l'accueil de nouvelles constructions, sur la durée totale de l'opération soit 22 ans et sur une surface d'environ 23 hectares dédiée à la création de 6 700 nouveaux logements et à la création de 19 000 m² de surface plancher d'équipements de superstructures (groupe scolaire, crèche, salle polyvalente/gymnase, centre socio-culturel, espace sénior...),
- l'aménagement d'infrastructures (espaces publics, voiries et réseaux) sur environ 24 hectares,
- la valorisation du bois de l'Hers et parc de la Marcaissonne ainsi que la création d'espaces verts sur environ 62 hectares,
- l'intégration du bâti existant sur environ 4 hectares.

Ce projet entend satisfaire les objectifs suivants :
- développer un quartier mixte à vocation principale d'habitat ouvert sur la ville et organisé en cohérence avec les transports en commun,
- promouvoir la mixité sociale et urbaine en proposant 30 % de logements sociaux et une diversité de formes d'habitat : individuel, intermédiaire et collectif,
- doter le secteur d'équipements publics et de polarités de proximité
- intégrer les enjeux de durabilité par un traitement paysager et architectural respectueux des spatialités identitaires du site, la préservation de la biodiversité et une gestion raisonnée des ressources,
- maintenir une activité économique pour favoriser une vie de quartier,
- maîtriser l'urbanisation par l'adaptation des phases opérationnelles du projet aux capacités d'accueil des nouvelles populations.

> Autorités responsables du projet

Toulouse métropole a confié l'aménagement et la maîtrise d'ouvrage de la ZAC de Malepère à la société d'économie mixte Oppidea, sise Immeuble Toulouse 2000 -B.P. 91003- 2, esplanade Compans Caffarelli 31010 Toulouse Cedex 6 Tél. : 05.31.48.83.00, www.oppidea.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend quatre objets :
- la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la ZAC de Malepère à Toulouse,
- l'autorisation environnementale, au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, des mêmes travaux,
- la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse,
- la détermination des parcelles à déclarer cessibles -1ère phase-.

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 41 jours entiers et consécutifs du jeudi 7 juin au mardi 17 juillet 2018 inclus.

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de Toulouse, Labège, Saint-Orens de Gameville et Quint-Fonsegrives.
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, est désigné siège de l'enquête.

> Désignation de la commission d'enquête

La commission d'enquête désignée le 5 avril 2018 par le tribunal administratif de Toulouse est composée comme suit :
Président :
- M. Robert CLARACO, directeur de bureau d'étude,
Membres titulaires :
- M. Joseph FINOTTO, retraité de la gendarmerie,
- M. Jean-Louis BRESSOLLES, retraité de l'équipement.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête dont l'étude d'impact du projet, l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse, commune de Toulouse, et les avis de l'autorité environnementale

o Dans les administrations suivantes

Le dossier d'enquête unique, dont l'étude d'impact incluant une évaluation des incidences Natura 2000, l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse, commune de Toulouse et les avis de l'autorité environnementale, restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête, dans les administrations suivantes :
- siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- mairie de quartier de l'Ormeau, 345 avenue Jean Rieux à Toulouse,
- mairie de Labège, rue de la Croix Rose,
- mairie de Quint-Fonsegrives, place de la Mairie,
- mairie de Saint-Orens-de Gameville, centre technique municipal, 10 rue du Négoce.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

o Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction des relations avec les collectivités locales, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

o Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres d'enquête ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées :
- siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- mairie de quartier de l'Ormeau, 345 avenue Jean Rieux à Toulouse,
- mairie de Labège, rue Croix Rose,
- mairie de Quint-Fonsegrives, place de la Mairie,
- mairie de Saint-Orens-de Gameville, centre technique municipal, 10 rue du Négoce.

o Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

o S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à M. Robert Claraco, président de la commission d'enquête :

- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscriviant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête ZAC Malepère – A l'attention du président de la commission d'enquête »

- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites remises à la commission d'enquête seront annexées, dans les meilleurs délais possibles, au registre déposé à Toulouse Métropole, siège de l'enquête ainsi que sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

o Rencontrer la commission d'enquête

Le président et les membres de la commission d'enquête, désignés à l'article 6 précité, se tiendront, ensemble ou à tour de rôle, à la disposition du public lors des permanences suivantes :

- le jeudi 7 juin 2018 de 09H00 à 12H00 à la mairie de quartier de l'Ormeau*,
- le vendredi 15 juin 2018 de 15H00 à 18H00 au siège de Toulouse Métropole*,
- le samedi 30 juin 2018 de 09H00 à 12H00 à la mairie de quartier de l'Ormeau*,
- le mercredi 4 juillet 2018 de 14H00 à 17H00 à la mairie de Saint-Orens-de Gameville, centre technique municipal*,
- le lundi 9 juillet 2018 de 09H00 à 12H00 à la mairie de Quint-Fonsegrives*,
- le mardi 10 juillet 2018 de 14H00 à 17H00 à la mairie de Labège*,
- le mardi 17 juillet 2018 de 15H00 à 18H00 au siège de Toulouse Métropole*.

*adresses précitées

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

> Information et obligations des propriétaires

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

> Durée et lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole, à la mairie de quartier de l'Ormeau et aux mairies de Labège, Saint-Orens de Gameville et Quint-Fonsegrives où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne – Direction de la citoyenneté et de la légalité – 1 place Saint Etienne – 31038 Toulouse cedex 9.

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet invitera le conseil de Toulouse Métropole à se prononcer, dans un délai qui ne peut excéder six mois, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de la ZAC de Malepère et à rendre un avis sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse.

Par suite, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la ZAC de Malepère valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse,
- l'autorisation environnementale unique, au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, des mêmes travaux,

- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation

Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET



Identification de la collectivité contractante : Commune de Lagardelle-sur-Lèze (31870)

Mode de passation choisi : Procédure adaptée

Nature du Marché : Marché de travaux

Objet : 2ème phase rénovation école élémentaire

Lot n°1 : Gros oeuvre

Lot n°2 : Couverture – Zinguerie

Lot n°3 : Menuiseries extérieures

Lot n°4 : Menuiseries intérieures

Lot n°5 : Isolation-Cloisons - Plâtrerie - Faux plafonds

Lot n°6 : Revêtements – Sols durs

Lot n°7 : Peinture

Lot n°8 : Chauffage-Ventilation – Plomberie

Lot n°9 : Electricité

Retrait des dossiers : Mairie de LAGARDELLE-SUR-LEZE

A télécharger sur le site de la commune : <http://www.lagardellesurleze.eu>

OU auprès de M. FONT

courriel : christianfont@orange.fr

Tél. : 05.62.11.59.85 ou 05.62.11.59.80

Renseignements techniques (lots 1 à 7) : Pascal ROBERT-COLS, architecte DPLG, agence TARBOURIECH&ROBERT-COLS

Tél. : 06.63.18.49.17

courriel : robertcolsarchitecte@gmail.com

Renseignements techniques (lots 8 et 9) : JR INGENIERIE Ingénierie, études techniques

Tél. : 05.61.03.64.24 courriel : be@berobert.com

Renseignements administratifs : Christian FONT - Mairie Lagardelle – Tél. : 05.62.11.59.80 courriel : christianfont@orange.fr

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 55 % - Prix : 45 %

Date limite de réception des offres : Mardi 26 juin 2018 à 12 heures

Date d'envoi de l'avis de publication : Jeudi 31 mai 2018

Date de début des travaux : 9 juillet 2018 durée 8 semaines



CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales
et judiciaires et vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Merville le 28 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GARAGE DU PLATANE

Forme sociale : Société par actions simplifiées Unipersonnelle,
Siège social : 14 place du Château 31330 MERVILLE,

Objet social :
- Mécanique et réparations de véhicules terrestres à moteurs(s), toutes marques « auto VL et PL, moto, quad, scooter, véhicules Marin »

- Vente de véhicules neufs et occasions,
- Vente de pièces détachées neuves et occasions

- Dépannage et remorquage de véhicules, transport toutes distances 24/24h
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros libérés en totalité,

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires,
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Président : M. Guillaume CLEMENT, né le 25/07/1985 à Narbonne (11), demeurant au 20 rue des écoles 31780 CASTELGINEST.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis,
Le Président,



Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, Notaires associés »
titulaire d'un Office Notarial à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Bertrand FABRE, de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson, le 30 mai 2018 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La vente de tissus, laine, mercerie, confection de vêtements et accessoires, atelier de couture, atelier de loisirs créatifs, la vente de produits loisirs créatifs et à titre accessoire la vente de livres liés à l'activité.

Dénomination : NUANCES'OR TISSUS
Siège social : LONGAGES (31410), 124 chemin de Lavernose.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR), constitué uniquement d'apport en numéraire.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique.

Gérante : Madame Aurélie Sylviane Michèle O'GRADY, demeurant à LONGAGES (31410) 124 chemin de Lavernose.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis,
Le Notaire

SAS REST'O MARGE

Au capital de 1.000 euros
Siège social :
17 rue Caraman
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/05/18, il a été constituée une Société par actions simplifiée (SAS) de dénomination sociale : REST'O MARGE

Objet social : restauration, vente à emporter ; création, acquisition, location, location-gérance de tous fonds de commerce, location, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce en lien avec les activités spécifiées ; location, exploitation et commercialisation de produits liés à la propriété intellectuelle ; conseil et assistance en matière économique, financière, commerciale, organisationnelle, stratégique et la direction des sociétés ayant avec la Société un lien direct ou pas ; création, développement de franchise, perception de redevances, droits d'entrée, droits de licences, de marques, d'entités brevettées, ainsi que toutes prestations annexes auprès des franchisés

Siège social : 17 rue Caraman - 31000 TOULOUSE

Durée : 99 ans
Capital social : mille euros divisé en cent actions de dix euros

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses agrément : cessions d'actions à des tiers soumises à l'agrément de la collectivité des associés ainsi qu'à un droit de préemption.

Président : RIEU Vanessa - 2 impasse Laurent Fignon 33510 ANDERNOS

Directeur Général : SOULIE Jean-Jacques - 7 rue Armand Sylvestre 31500 TOULOUSE

Immatriculation : RCS de Toulouse

Pour avis,
Le Président.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : SCI OANA
SIEGE SOCIAL : CIDEX 3524, Route de Merville, 31840 AUSSONNE

OBJET : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés

DUREE : 99 ans
CAPITAL : CENT EUROS
APPORTS EN NUMERAIRE : CENT EUROS

GERANCE : Madame CONCHE Armelle, épouse YOUSSEF, demeurant Cidex 3524, Route de Merville, 31840 AUSSONNE

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis,
La Gérance,

Avis de constitution

Forme : SARL A ASSOCIE UNIQUE
Dénomination : ECOPLAK
Capital : 2000 euros souscrit en numéraire

Objet : Entreprise Plaquist, Peinture en bâtiment en sous-traitance, Jointure.
Siège Social : au 16 Av de la Plaine, Appt 126, 31 700 Mondonville.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce de Toulouse.

Gérance : Monsieur QUAGHEBEUR Philippe, né le 30/11/1964 à Rosendael (59), nationalité Française, domicilié au 16 Av de la Plaine, Appt 126, 31 700 Mondonville.

SCI «jetomax»

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
17 rue Caraman
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 29 Mai 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI «JETOMAX»
Forme sociale : Société civile
Siège social : 17 Rue Caraman 31000 TOULOUSE

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.000 euros
Gérance : Madame Vanessa RIEU, née le 17 Juin 1981 à Toulouse (31000), demeurant 2 impasse Laurent Fignon, 33510 Andernos-Les-Bains, de nationalité française,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

La Gérance

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Mai 2018 à Beauzelle, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
Dénomination sociale : EURL VPMI
Siège social : 14 rue BEAU RIVAGE 31700 BEAUZELLE

Objet social : Activités prestations de services relevant de l'installation, le contrôle, le dépannage, l'entretien d'installations électriques, chauffages, climatisation et plus généralement tous petits travaux d'aménagement et d'agencement d'espaces intérieurs tels que sanitaire, plomberie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur VILLA Pascal, demeurant 14 rue BEAU RIVAGE 31700 BEAUZELLE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Suivant un acte ssp en date du 31/05/2018, il a été constitué une SCI
Dénomination : MONTARGES
Siège social : 12 Allée Alexandre Dumas 31770 COLOMIERS

Capital : 1000 €
Objet : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains

Durée : 99 ans
Gérant : M. SOULLARD Antoine 12 Allée Alexandre Dumas 31770 COLOMIERS et Mme DELGADO Anne 12 Allée Alexandre Dumas 31770 COLOMIERS

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 01/06/2018, il a été constitué une SAS
Dénomination : CN2I ESPAGNE
Nom commercial : CN2I ESPAGNE
Siège social : 78 Allée Jean Jaures Le Pre Catalan BAT F 31000 TOULOUSE

Capital : 50000 €
Objet : acquisition et exploitation d'un parc immobilier, marchand de biens immobiliers.

Durée : 99 ans
Président : M. FRAYSSE Michael 10 Ter Avenue Des Pyrenees 31120 LA-CROIX-FALGARDE

Cession d'actions : Soumise à agrément

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par Assp du 5.6.2018, il a été constitué une EURL dénommée : MATIERE A FETE. Capital : 1€. Siège : 20 rue de la République, 31620 Fronton. Objet : Vente en ligne d'articles de fêtes et de décoration. Durée : 99 ans. Gérance : Mme LOPEZ Aurélie, 40 rue des Jardins, 31620 Castelnau D Estretrefonds. Immatriculation au RCS de Toulouse.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 18/04/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NORTÉ SUL
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 56, Avenue des Pyrénées, 31600 Muret

OBJET : Restauration traditionnelle sur place et à emporter
DUREE : 99 années
PRESIDENT : Anabela CORREIA RAFAEL Demeurant 12 SQ Alphonse Delpech, 31600 Muret

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/06/2018, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MEDSHOP
Forme : SARL
Capital social : 400 €
Siège social : 87 AVENUE DE MURET, 31300 Toulouse

Objet social : Épicerie
Gérance : Monsieur Ali WAJAJA demeurant 5 rue du sergent borjes, 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse

TRANSFERTS DE SIÈGE

SCI BOUQUIERES

Société CIVILE IMMOBILIERE
au capital de 1524,29 EUROS
Siège Social : 27 rue bouquieres
31500 toulouse
345 247 035 RCS TOULOUSE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2018, il a été décidé de transférer à compter du même jour le siège social à l'adresse suivante 15 rue de Luppé - 31500 TOULOUSE.

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

Pour avis et mention.

LA SOURCE

Société civile immobilière
au capital de 200 000 euros
Siège social : 1 Avenue
Paul Michonneau
62 000 ARRAS
808 439 806 RCS Arras

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/05/2018, il résulte que le siège social a été transféré Route de Peyssies - Lieu-dit Baudean - 31 390 CARBONNE, à compter du 18.05.2018.

L'article 5 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Ancien siège : 1 Avenue Paul Michonneau - 62 000 ARRAS
Nouveau siège social : Route de Peyssies - Lieu-dit Baudean - 31390 CARBONNE

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de ARRAS sous le numéro 808 439 806 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de TOULOUSE.

LA GERANCE

Forme : SASU. Dénomination : SASU LES 4 SAISONS, au capital de 200 €. 828143636 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 17/05/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 24 RUE GATIEU ARNOULT 31000 TOULOUSE au 101 RUE ACHILLE VIADIEU 31200 TOULOUSE à compter du 01/05/2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

Forme : SAS à capital variable.
Dénomination : ICOMIMMO au capital de 500 €, 809141732 RCS TOULOUSE. L'associé unique du 22/05/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 18 Chemin Rebolu Villa 5 31100 TOULOUSE au 3 Rue des écoles 22700 LOUANNES à compter du 23/05/2018. Radiation du RCS TOULOUSE et immatriculation au RCS SAINT-BRIEUC.

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme: SARL. Dénomination: DOC-DOKU, au capital de 150000 €. 492273800 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 01/06/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 4 Chemin de Licard 31100 TOULOUSE au 76, Allée Jean Jaurès Bâtiment A - BAL 197 31000 Toulouse (Haute-Garonne) à compter du 01/06/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SCI , Dénomination : LES MAGNACS au capital de 100 €, 811 537 521 RCS TOULOUSE, L'AGE du 13 MAI 2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 182 bis chemin de TUCAUT 31100 TOULOUSE au 23 rue des COQUELICOTS 31280 MONS à compter du 15 MAI 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modifications au RCS TOULOUSE

NOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

Aux termes du PV d'AG du 25/05/2018 et à compter de 05/06/2018, l'associé de la SASU AUTO SERVICE CEM au capital: 2000 €, siège social: 55 av Louis Breguet 31400 TOULOUSE, RCS TOULOUSE 837 732 932, a décidé de nommer M. Murad KURBANOV demeurant 10 impasse des Chartreux 31320 Auzerville Tolosane en qualité de président en remplacement de M. Valid ISATAMULOV démissionnaire. Par la même AG la SAS devient pluripersonnelle et le siège est transféré au 5 bis av. Paul Riquet 31670 LABEGE. Formalité RCS Toulouse.

ACQS PATRIMOINE ET FINANCE

Société par actions simplifiées
Au capital social 1000 Euros
Siège social : 1 rue du Pont de Guilhemery 31000 Toulouse
SIREN 823 996 111 R.C.S.Toulouse

Le 05 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a nommé Président Mr Pierre Laurent Laffitte demeurant 84 rue du Maréchal Clauzel Pamiers (09) en remplacement de M. Thomas Witrand démissionnaire.

Pour avis.



Patrick PARTOUCHE

Avocat
19 Chemin de nicol
31200 TOULOUSE

PIZZERIA DELFRATES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social : 44 Avenue de Gameville
31650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE
RCS TOULOUSE : 831706064

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 Juin 2018, la collectivité des associés, a pris acte de la démission de Monsieur Simon EHRHART de ses fonctions de gérant à compter du 31 Mai 2018.
Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE.

Pour avis

SCM URGENCES OCCITANIE

SCM au capital de 11520 €
20, avenue Bernard IV
BP 304 - 31607 MURET CEDEX
RCS TOULOUSE 403 116 932

Aux termes d'une AGO en date du 5 Avril 2018, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante à compter de la même date Madame Myriam AAZIZ PEREZ, née le 15 Mai 1988 à PARIS IV, demeurant 77 Rue Raymond IV à TOULOUSE (31 000).

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date du 31/05/2018, enregistré à SPFE de TOULOUSE 3 le 04/06/2018. Dossier 2018 26320 ref: 2018A06014, L'EURL ELAION, RCS TOULOUSE 803725597, a vendu à la SARL JIFU, RCS TOULOUSE N°839 847 803 son fonds de commerce de restauration exploité 64 bis rue de la Colombe moyennant le prix de 70000 euros. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale entre les mains de Me Frédéric DAVID, avocat désigné séquestre du prix, 51 boulevard Lazare Carnot, immeuble le donjon, 31000 TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse



Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

L'INFORMATION LEGALE SUR LES ENTREPRISES

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



Me Séverine BENOIT-TERES
AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
L'Orée du Village severine - Bât E
31620 CASTENAU D'ESTRETEFONDS
TEL : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

Avis de cession

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 01/06/2018 à Castelnau D'Estretretons, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Toulouse 3, le 04/06/18, Dossier 2018 26481, référence 2018 A 06066, la SARL LA TOULOU'ZEN, 811 486 919 RCS TOULOUSE, au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé 4, Avenue du Prat Gimont à 31130 BALMA, dont l'adresse de son établissement est situé 4, Avenue du Prat Gimont à 31130 BALMA, a cédé à la SAS YCHHEAN, N° 839 473 857 RCS Toulouse, au Capital de 5000 Euros, ayant son siège social 4, Avenue du Prat Gimont à 31130 BALMA, un fonds de commerce de restauration comprenant le nom commercial NEAT et l'enseigne, la clientèle, le droit au bail et biens corporels des lieux sis 4, Avenue du Prat Gimont à 31130 BALMA moyennant le prix de 131 000 Euros. La date d'entrée en jouissance est fixée le 02/07/2018.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Me BENOIT-TERES, 1, Avenue de Toulouse, L'Orée du Village, Bât E, 31620 Castelnau D'Estretretons.

POUR AVIS.



SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

Suivant acte sous-seing privé en date à TOULOUSE 31 janvier 2018, enregistré au SIE de TOULOUSE, le 16.02.2018, réf. 2018 A 02219, la société KME STRUCTURES ECHAFAUDAGES, SARL au capital de 550 000 euros, dont le siège social est 72 chemin de Lagrange - 31120 ROQUES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 520 945 635, représentée par Christophe KANDEL, A CÉDE à la société KME TOULOUSE, SASU au capital de 1 000 €, dont le siège social est 72 chemin de Lagrange - 31120 ROQUES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 268 607, représentée par Christophe KANDEL, Président, un fonds de commerce de montage, démontage, location, vente d'échafaudages, sis et exploité 72 chemin de Lagrange - 31120 ROQUES, moyennant le prix de 200 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31.01.2018.

L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés TOULOUSE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Me Isabelle SICARD, Avocat, 266 avenue de Grande-Bretagne-31300 TOULOUSE.

Pour avis

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

B2ML SARL au capital de 710 € Siège social : 59 allée Jean Jaurès 31000 Toulouse 532 818 226 RCS Toulouse. Aux termes du PV de l'AGE du 16/02/2018 et du PV de la gérance du 5/04/2018, le capital social a été réduit de 2.290 € pour le porter de 3000 € à 710 € par voie de rachat et d'annulation de 229 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

LIQUIDATIONS

SARL DSM
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 53 Boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE
814 459 830 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 SEPTEMBRE 2017 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur BRAHMI Salah, demeurant 34 Avenue de Montauban, 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis

Forme : SARL D2PM CONSULTING au capital de 1000 €.Dénomination : D2PM CONSULTING. Siège social : 30 Rue Louis Mene 31400 TOULOUSE 540060621. L'AG Ordinaire du 05/06/2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/06/2018 RCS Toulouse.

NON-DISSOLUTION

3 A.V.S
SAS au Capital de 17 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 4, Impasse du Pré Fleury - 31840 SEILH
RCS TOULOUSE 827 831 561 (00010)

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique extraordinaire en date du 30 Avril 2018, l'actionnaire a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.225-48 et R225-166 du Code de Commerce.

Pour avis, Le Président.

DIVERS

ACQS PATRIMOINE ET FINANCE
Société par actions simplifiées
Au capital sociale 1000 Euros
Siège social : 1 rue du Pont de Guilhemery 31000 Toulouse
SIREN 823 996 111 R.C.S.Toulouse

Le 18 mai 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale : ACQS COLLECTIVES

Pour avis.

CLEHA BEAUTE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10 mai 2018, enregistré le 28 MAI 2018 Au service des Impôts des entreprises de TOULOUSE bureau 3, bordereau numéro 2018 24946, case numéro 2018A05643, la société JD FINANCES, AU CAPITAL DE 20 000,00€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 518 616 073, domiciliée 23, Avenue de Toulouse, 31270 CUGNAUX, représentée par monsieur Joël MICOULAUD.

A cédé à : Monsieur Patrice BOISGARD, demeurant au 3, rue de la TUILERIE 31560 NAILLOUX. 100% des parts sociales de la S.A.R.L CLEHA BEAUTE, S.A.R.L au capital de 5000,00€ immatriculée au RCS de TOULOUSE : N° 523 289 627. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant, pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Madame Marie ROUBERT, les Pourquière 31 560 NAILLOUX.

Mr JOEL MICOULAUD gérant démissionnaire est remplacé par Mr PATRICE BOISGARD qui prend ses fonctions de gérant au premier Juin 2018.

«STE BARD ET CIE»

SA au capital de 48631,24 €
5 Avenue de LARRIEU
Toulouse (31100)
RCS TOULOUSE 630 801 777

Selon AGE du 25 mai 2018, il a été décidé de transformer la société en SAS, à compter de la même date,

En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés.

La transformation ne crée pas une nouvelle personnalité morale. L'objet, la dénomination sociale, la durée de la société, le capital, la durée de l'exercice social restent inchangés.

Sont modifiés :
- la forme : Société par actions simplifiée.

- les conditions d'admission aux assemblées : tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

- la transmission des actions : Est soumise à l'agrément de l'assemblée générale ordinaire.

- l'administration de la société : la société est administrée par un Président, personne physique ou morale, actionnaire ou non, nommé pour une durée indéterminée.

A été désigné président : Madame Maryse DALMON demeurant LA MAISON N° 12 31120 GOYRANS, désignée pour une durée indéterminée.

A été désignée en qualité de Directeur général, MAILLARD Catherine née GUI-TARD demeurant 25 Port Saint Sauveur 31 000 TOULOUSE.

Les mandats des administrateurs ont pris fin du fait de la transformation. Dépôt légal effectué au RCS TOULOUSE.

Aux termes d'une AGE le 07/12/2017, les associés de la SARL JUDD RISK MANAGEMENT.RH, immatriculée au RCS TOULOUSE sous n° SIRET 53235236600019, capital social 8000€, ont décidé le transfert du siège social situé 4 boulevard des Platanes 31400 TOULOUSE à Héliopolis 110 route d'Espagne Hélios 5 BAL 422 31100 TOULOUSE, avec effet rétroactif au 25/10/2017, pour une durée indéterminée, Rodrigue JOSEPHINE demeurant 7 rue de l'Aubrac 31170 TOURNEVILLE, en remplacement de Catherine GALBOIS, décédée. Les associés ont décidé de modifier le nom commercial JRM en Cabinet JRM. Les articles des statuts 3, 4, 7, 8 et 14 ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS TOULOUSE.

Pour avis et mention.

Avis aux Salariés DE SAS ASCONIT

SAS ASCONIT 4 rue de Bort les Orques 57070 - SAINT JULIEN LES METZ
Etablissements secondaires :
- 38 Avenue des Frères Montgolfier 69680 CHASSIEU
- 7 rue Hermes 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
- 21 CHAMPIGNY 97224 DUCOS
- 3 Boulevard de Clairfont - Naturopole

Batiment C 66350 TOULOUGES
- 19 Lot Village La Jaille 97122
BAIE MAHAULT
- 8 B rue de la Garde 44300 NANTES
- 37 B rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE
- 21 rue Albert Calmette 78350 JOUY EN JOSAS
- 38 rue Pointe Cadet 42000 SAINT ETIENNE

La SCP NOEL NODEE LANZETTA avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de METZ.

Il est appelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce court à compter de ce jour.



Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Alain FAURE, Notaire dont le siège est à COLOMIERS, 15 rue de Limogne, le 02 mai 2018, Monsieur Jean-Marc Robert GARRIGOU et Madame Christiane Marguerite PUTAU, son épouse, demeurant ensemble à TOULOUSE (31400), 80 rue Jean-Baptiste Noulet, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à PRESERVILLE (31570), le 28 octobre 1972, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution en usufruit de la communauté à l'époux survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Alain FAURE, notaire où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis, Me Alain FAURE.

CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE EUROPEEN

Société par actions simplifiée au capital de 7622,45 EUROS
Siège social : 13 rue Paul Charrier 31100 TOULOUSE
R.C.S. : TOULOUSE B378 275 978

Avis est donné de l'exposition au public, dans le hall d'accueil de nos bureaux du 13, Rue Paul Charrier 31100 TOULOUSE, d'une œuvre 120/200 cm (tirage Chromogénique Metallic numéroté 1 sur 7) de l'artiste vivant Dominique VIET.

Le public intéressé peut accéder sans restriction à cet œuvre du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Pour avis, Le Président.



S.A Colomiers Habitat - 8 Allée du Lauragais - BP 70131 - 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT à FONSORBES. Résidence TRÉPADÉ - Année 2002 - EN COPROPRIÉTÉ. 590 Chemin des Capelliers APT 102 - T2 - 45,85 m² - RDC - Prix de Vente réservé aux locataires de Colomiers Habitat 54 000 € - Prix de vente extérieurs 69 000 € - Garage 7 000 € - DPE : D - Charges de Copropriété : 732 € - Contactez le Service Vente au 05 81 501 501 ou cpalas@colomiers-habitat.fr

S.A Colomiers Habitat - 8 Allée du Lauragais - BP 70131 - 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT à SAINT ORENS DE GAMEVILLE. Résidence LES HAUTS DE GAM - Année 1999 - Copropriété en cours de création. 2 Rue du Centre Apt 102 - T3 - 60 m² - RDC avec balcon - Prix de Vente aux locataires de Colomiers-Habitat 122 000 € - Prix de vente aux extérieurs 137 000 € - DPE : D - Charges de Copropriété : NC. Contactez le Service Vente au 05 81 501 501

S.A Colomiers Habitat - 8 Allée du Lauragais - BP 70131 - 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT à COLOMIERS. Résidence LE PARC 3 - Année 1970 - COPROPRIÉTÉ sans objet de procédures. T3 de 73,38 m² - 6 ALLEE DE CERDAGNE APT 1652 - Prix de Vente aux locataires de Colomiers Habitat 101 793 € - Prix de vente aux extérieurs 106 882 € - DPE : C - Charges de Copropriété : 940 €/an
Contactez le Service Vente au 05 81 501 501

Suivant acte ssp en date du 16/04/2018 La société COLVERT CONCEPT SOUS L'ENSEIGNE «RESTAURANT LE BITTERSWEET», SARL au capital de 10000 €, RCS TOULOUSE Camping Du Lac De La Thésauque 31560 MONTGEARD, représentée par Nicolas Prudhomme et Audrey Medevielle a donné en location gérance à la société 4 SAISONS GESTION CONSEIL, SASU à capital variable au capital de 1000 €, RCS VIENNE 32 Route De Grenoble 38490 AOSTE, représentée par Mickael DI VITA, un fonds de commerce de restauration sur place, débit de boisson sis et exploité au Restaurant Le Bittersweet 384 Chemin De La Thésauque 31560 MONTGEARD, pour une durée allant du 08/06/2018 au 30/09/2018

RECTIFICATIFS

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 12/04/2018 concernant la SARL JADE PROMOTION, il convient de lire l'adresse du nouveau co-gérant : Urb viscondado Cabanyes C/Paris 60 - Caseta 50 - 17251 CALONGE GIRONA (Espagne).

RECTIFICATIF : Société Civile GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE CHAMP DU ROI (Journal Toulousain n°790 du 10/05/2018), il fallait lire : Forme : Société Civile. Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE CHAMP DU ROI au capital de 69516,75 €, 318364908 RCS TOULOUSE. La durée du groupement a été fixée à cinquante ans. Son objet est la propriété, l'administration et jouissance par dation à bail uniquement, de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine sans exception. L'AG Extraordinaire du 20/04/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du LES DEVINS 78980 BREVAL au Monsieur VION Hôtel Mermoz, 6ème étage, 50 rue Matabiau 31000 TOULOUSE à compter du 20/04/2018. Radiation du RCS VERSAILLES et immatriculation au RCS TOULOUSE.

Veux-tu T'ABONNER ?

LE JOURNAL TOULOUSAIN DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

Tu es curieux ?



Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?



Tu aimes briller en société ?



On est fait pour s'entendre !
Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !
Abonne-toi !

Merci beaucoup !



ABONNEMENT 6 MOIS / 18 € : édition papier + web sur Internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur Internet

OUI Je m'abonne au JT ! 6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____

Signature obligatoire _____

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

